

Publicités et annonces : ETIENNE Liliane
Voie de Saive, 52 • 4630 Tignée • Tél. 04 377 38 79
Editeur responsable : Jeannot RYAVEC
Rue de Booze, 40 • 4670 Blegny • Tél. 04 387 84 07
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.
A.S.B.L. Blegny-Initiatives - C.B. 930-0070698-49

N° 366
35^e ANNÉE
25/04/2006

Bureau
de dépôt
BLEGNY

MENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES ET REGIONALES
DE L'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES • Localités desservies : Barchon,
Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont,
La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive, Trembleur, Rabosée,
Wandre, Xhavée

Au nom de Célia

Comme l'a écrit Maurane : «Célia fée s'est envolée. J'ose être certaine que cela s'est bien passé... Était-ce un train ? un omnibus ? un bateau pirate à la poudre de clochette ? J'imagine ton regard bleu illuminé par tant de beauté, de paix, toutes les ondes qui t'accompagnent. J'aime à penser que tu es heureuse parce que Laurette (Fugain) t'accueille en souriant. Longue et belle vie extra-terrestre à toi. Parle-nous encore si tu le peux.»

Avant de partir pour son grand voyage dans les étoiles, Célia nous a bien demandé d'écrire un article dans ce journal pour remercier toutes les personnes qui tout au long de sa maladie lui ont envoyé de magnifiques cartes et lettres de soutien, tous les enfants qui lui ont fait parvenir des dessins, des bricolages. Elle tenait aussi à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes actions de solidarité : vente des bics, match de football, souper spaghettis, vente de gaufres, souper fromage, nage parrainée, voyage à Disney Land, participation à l'émission Bla-Bla, échange téléphonique avec Nolwenn (Leroy) et bien sûr son exposition de dessins.

Oui, Célia est partie sereine, apaisée et consciente jusqu'à la dernière seconde. A aucun moment, il n'y a eu de la révolte de sa part. Elle a pu nous dire adieu main dans la main avant de s'endormir.

Elle ne nous laisse que des cadeaux extraordinaires. Bien sûr, l'absence physique est très lourde par moment pour nous trois. La manière dont Célia a géré sa maladie ne peut que nous donner le courage de rester dans une dynamique de vie. Cela était son souhait le plus cher, à nous maintenant de le réaliser.

Oui, une nouvelle étoile brille dans le ciel. Nous, nous savons laquelle regarder puisqu'elle en avait choisi une. En la regardant, nous sommes persuadés qu'elle veille sur nous et nous donne le courage de poursuivre notre route tous les trois. Merci Célia pour tout ce que tu nous as donné. Ton passage bien trop court ne nous a apporté que joie, bonheur et admiration.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont témoigné leur soutien lors des visites et des funérailles. Nous avons reçu tellement de cartes qu'il nous est impossible de répondre personnellement.

De mon côté, j'ai pris la décision de ne plus continuer mes activités de fleuriste. C'est un métier qui laisse peu de place pour la vie et les sorties en famille. Nous avons vraiment besoin de nous reconstruire, les temps libres et de loisir vont être primordiaux pour nous trois.

Je tiens donc à remercier tous les clients et clientes qui durant ces 8 années m'ont fait confiance. Vous m'avez tous permis de repartir à zéro lorsque je suis arrivé à Blegny. Soyez certains de ma reconnaissance, de tout cœur, merci.

Nous avons aussi décidé de rester à Blegny dans notre maison. Nul ne peut dire ce que l'avenir nous réserve, mais cela est notre décision actuelle. Quant à mon avenir professionnel, c'est une autre question, je n'ai actuellement aucune piste et je suis conscient que cela ne va pas être facile.

Alice, Anne et moi-même remercions aussi toutes les personnes qui, par leur soutien, leurs pensées, leurs actions ou leurs prières nous ont aidé à accompagner Célia tout au long de sa maladie. Merci à toutes et à tous.

Bauknecht

Vivre le présent

TRAK Delicat



Sèche-linge à évacuation



- Sèche-linge à évacuation électronique
- Tambour en inox (jusqu'à 6 kg de linge)
- Grande porte transparente de 40 cm, réversible
- 6 programmes dont :
Delicat Plus, minuterie 60 min.
- Options : douceur, signal sonore, anti-froissement
- Départ retardé, indication du temps restant
- Niveau de séchage réglable par des LEDS
- Eclairage tambour

Dimensions : H 85 x L 60 x P 54,6 cm

€ **399**

TVA, Recupel et livraison comprises

T.V. • VIDEO • ELECTROMENAGER

Maison Grosjean

S.P.R.L.

Rue Entre-deux-Villes, 2
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 51 10
Fax 04 387 78 61

e-mail : maison.grosjean@swing.be • Internet : www.exellent.be/grosjean

Horticulture DASSE à Blegny



vous propose un vaste choix de plantes
printannières pour jardins,
bacs et parterres

Bulbes, rosiers, arbustes.

Egalement en nos établissements :
terreaux, engrais, etc...

Ouvert de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures 30

31, rue de l'Institut
Tél. 04 387 42 08

BLEGNY

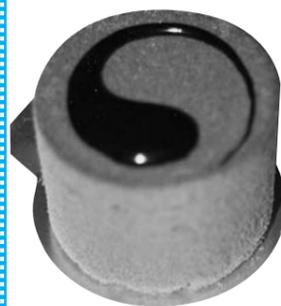
Boulangier - Pâtissier

Pierre Ledent

Voici le joli mois de mai

Bientôt Maman mise à l'honneur ;
un achat d'une douceur.

Découvrir et offrir en ce beau jour, pralines,
pâtisseries et gâteaux « Spécial maman ».



N'oubliez
pas vos
réservations
pour les
communions.



Mariages, communions
et cérémonies, pensez
Chaussures Lehane

Maroquinerie - Parapluie

Rue Entre-Deux-Villes 47 - 4670 BLEGNY - Tél. 04 387 45 18
MÊME MAISON - VISÉ - HERVE - WAREMME

0206

Pierre Ledent

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

Rue Entre-deux-Villes, 59
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 42 16

LHOIST Fernand
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Devis gratuit



Maçonnerie - Bétonnage - Chape - Carrelage - Klinkers
Route de Monceau, 13 4606 St-André (Dalhem)
Tél. après 17 heures : 04 387 66 41

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE A ACCUMULATION

FAVRAY
JEAN-LUC

21, RUE ANDRE RUWET - 4670 BLEGNY
04 387 79 32



Alain DONNAY
S.P.R.L.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

**TOITURE - SANITAIRE
PETITE MAÇONNERIE
& TRANSFORMATION**

Tél. : 04/387 74 86
Fax : 04/387 79 91
Rue Troisfontaines, 76 4670 BLEGNY



S.P.R.L. **Bureau d'Affaires ASSUREA**
(Pierre Arnolis - Quarto Jean-Pierre)

- Assurances particuliers et audit entreprise
- Crédits hypothécaires : prêts jeunes, sociaux, Région wallonne
- Financements auto, but mobilier et autres
- Prêts personnels
- Conseil patrimonial (placements avec ou sans risques)

Des professionnels qui assurent !

Agence de Bellaire : rue de l'Arbois, 2 - 4610 BELLAIRE
Tél. 04 377 42 20 - Fax 04 377 52 43 - GSM 0495 304 903 - Site : www.arnolis.be

CLAESEN Marie-Noëlle Diététicienne

BONCELLES Centre Médical ASCLEPEION
Rue de Tilff, 86A
4100 Bonnelles
Tél. 04 330 37 77

BARCHON Cabinet privé
Rue Lt Jungling, 2
4671 Barchon
Tél. 04 387 74 94

L'EQUILIBRE
C'EST LA SANTE
Sur rendez-vous



Piron
CARROSSERIE

José Janssen
0497 55 45 05

La garantie de la qualité - Voitures de remplacement
Agréée par toutes les compagnies d'assurances

MENUISERIE
COLLARD S.P.R.L.

Place du Village à Mortier T. 04 387 40 57

Nouveau

- Réalisation de terrasses en bois Bankirai à fixation invisible.
- Bardages extérieurs en bois.
- Toute menuiserie.
- Rénovation de vieux bâtiments

Bons de caisse ?

2 ans : 3,25 %

6 ans : 3,55 %

Coupons annuels ou capitalisation
Profitez-en, offre momentanée

Adressez-vous à :
Jean-Marie FASTRE
Thier du Ry, 1 à 4671 Barchon
Tél. 04.387.76.29

eur
Banque d'épargne
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

Agence ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et sur rendez-vous.

Remerciements :

Venez paisibles sur ma tombe.
Dites au revoir et ne pleurez plus.
Je ne pouvais pas trouver la guérison.
Parce que ma souffrance était trop pesante.
«Beaucoup de ce que je voulais a été fait,
Ma route ne reste pas sans traces».
Mais beaucoup de ce que je voulais et aurais encore dû faire,
Demeure.»

De tout cœur MERCI à vous tous pour votre présence, vos messages et cartes de condoléances, des fleurs, des paroles réconfortantes, et pour toutes les marques de sympathie et d'amitié qui ont été pour nous d'un grand réconfort lors du décès de

Monsieur Hubert Hennes
9 janvier 1945 - 28 mars 2006 à Eupen

Les familles Hennes - Mober - Lejeune
Hoeters François, Liliane et Nicolas
Eupen, Luxembourg et Housse
en avril 2006.

Blegny Initiatives Magazine

TARIFICATION DES PUBLICITES
(à partir du 1^{er} août 2004)

1/20 page	8 x 5,5 cm 4 x 11 cm	35 €
1/10 page	8 x 11 cm	60 €
1/4 page	20 x 14 cm	125 €
1/2 page	20 x 21 cm	230 €
1 page	40 x 28 cm	420 €

Publicité à communiquer avant le 5 du mois.

Brocante de Housse
3^e édition
Dimanche 18 juin 2006

Le quartier Outrewe - Sorbiers - Barada remet le couvert
Bloquez vos agendas
Déballage de 6 h à 7 h 30, sans réservation.
Renseignements :
04 387 43 10 - 0475 48 03 83

Visite du Fort de Barchon

Le Fort de Barchon organise, tous les seconds dimanches du mois, des visites guidées.

Les prochaines visites auront lieu
les 14 mai et 11 juin 2006
à 14 h précises.

Entrée : adultes : 3 euros. - enfants : 1,5 euros.
S'équiper de bonnes chaussures et d'un lingeage.
Info : 04 387 58 37.

Vente de fleurs sur la voie publique

A l'occasion des fêtes du mois de mai (1^{er} mai, fête des mères, communions...) il est rappelé que la vente de fleurs sur la voie publique est INTERDITE en principe sur le territoire de l'entité de Blegny.

Une autorisation spécifique doit être demandée PREALABLEMENT auprès de l'administration communale.

Pour tout renseignements :
www.blegny.be ou 04 387 43 25
Pour l'administration communale :
J. Cl. Clerfays Secrétaire communal
M. Bolland Bourgmestre

Pas besoin d'être des héros pour sauver des vies



Collectes de sang à BLEGNY
Mardi 25 avril 2006 de 17 h 30 à 19 h 45
Ancien Hospice - Rue de la Station

Mercredi 3 mai 2006
à Mortier (Place Communale) de 16 h 30 à 18 h 30
à Julémont (Devant l'église), de 19 h à 20 h 15
dans le car de transfusion.

Merci de participer nombreux !

Centre de beauté Jacqueline

- ↳ Soins du visage personnalisé (Laser)
- ↳ Spécialiste des soins amincissants et raffermissants.
- ↳ Cabine Sauna INFRA-ROUGES
- ↳ Balnéothérapie
- ↳ BODY MODEL remodèle votre silhouette grâce aux infra-rouges et à la tonification
- ↳ Acné
- ↳ Epilation définitive par la lumière pulsée
- ↳ Photo-rajeunissement de la peau
- ↳ Bio-energy Skin (suivi diététique)

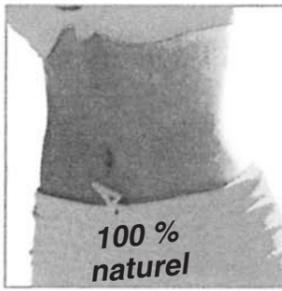
Rue des Roches, 6 - 4670 BLEGNY
e-mail : jacqueline.donnay@skynet.be

Micro-dermabrasion
Brume bronzante
Modelage des ongles en acrylique
Epilation ↳ Manucurie
Pédicurie ↳ Maquillage permanent
ENVIRON. Soins et produits à la vitamine A pour des résultats garantis
Solarium Ergoline 43 tubes + 4 HP visage
METHODE GLOBALE DE SOINS LUCIA RAPETTI
↳ ENVIRON

fermé le samedi après-midi
Tél. 04 387 52 50
www.centredebeaute_jacqueline.be

Méthode DEBUSSY, perdez une taille en 5 séances

**NOUVEAU :
MAGICRED**
(sans douleur, efficace et immédiat)



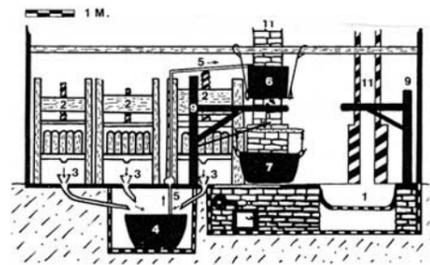
100 %
naturel

Traitement de la cellulite
Raffermissement corps et visage

BLAISE LE BLAIREAU

La fabrication du sirop À Vi Système au Pays de Herve (suite)

En lisant le plan ci-dessous *dèl sirôp'rye* (de la siroperie), nous allons suivre Monsieur Oury tout au long des différentes étapes qui conduisent des fruits au sirop.



Plan et coupe de la siroperie Oury à Mortier, établis par J. Papeleux.
Archives du Musée, N° 102702.

A Mortier, on remplit la chaudière de 800 kilos de fruits, au fond on met les poires qui donnent le jus tout de suite et au dessus les pommes qui cuisent plus vite que les poires. On allume le feu avec des fagots et des brikètes (briquettes de charbon). Au moment où le jus est obtenu, on ralentit la cuisson et on laisse *stoûfer* (mitonner) toute la nuit

Tôt levé le sirôpi

Le matin vers 5 h 30, le pressage des fruits cuits peut commencer, le *prèsseu* (pressoir) est semblable à celui des vigneron. On verse la compote de fruits en couches minces (un ou deux seaux à la fois), on l'étend uniformément au moyen d'un *égalizeû*, d'une *mahète* (sorte de spatule en bois) et l'on sépare les couches les unes des autres par *des sêch* (sacs) cela fait office de passoire. Lorsque la *prihèle* (cuve du pressoir) est pleine, on recouvre le tout d'un couvercle en bois et on actionne la vis du pressoir avec une *haminde* (levier).

Le *brouvêt* (jus), sortant d'abord *come eune cwède*, puis *come ô gros cotô* (d'abord de la grosseur d'une corde puis d'un gros coton, est recueilli dans *des tènes* (cuves en bois). Les *pulpes retenues* entre les sacs de jute sont stockées et ensuite distribuées au bétail.



La chaudière est vidée soigneusement avec la palète.

Les secrets du sirôpi

Le *raffinage du jus* va se faire dans la chaudière qui a servi à la cuisson des fruits, avant le siropier répand des cendres sur le fond, le frotte avec ses sabots et ensuite lave à l'eau froide, on nettoie aussi avec de la brique tendre. On réinstalle la chaudière sur le foyer et on y verse le jus à raffiner, on le filtre à travers un *passéû* (passoire) ensuite on rallume le feu qui doit être très vif *po sêchi l'êve èt mète à spêheur* (pour assécher et épaissir) le produit. Généralement on raffine deux fois, pour que le sirop soit bon, il ne doit pas cuire trop longtemps, il faut environ quatre heures. On surveille afin que le jus ne *hatike pas* (ne brûle pas). Le jus bouillonne et l'eau s'évapore, il s'épaissit et *toûne à sirôpe*. Lorsque la consistance et la couleur sont jugées satisfaisantes à *vosse sôlâce*, (à votre estimation) ô *l' sêche èrî, djusdê feu, ô l'tape d'jus*.

On laisse refroidir le sirop, il est encore mélangé afin d'empêcher la formation de *nokètes* ou *groubotes*, (de grumeaux). Il ne reste plus qu'à mettre en pots et à déguster le *siropê* sur une tranche de pain parfois avec une couche de *makêye* (maquée), c'est délicieux, on dit alors qu'on mange «*dè strô d'paye*» (fiente de poule. «*Sur cela, bon appétit!*»

Biblio : revue Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, Jean Lechanteur



Conditions spéciales

jicé

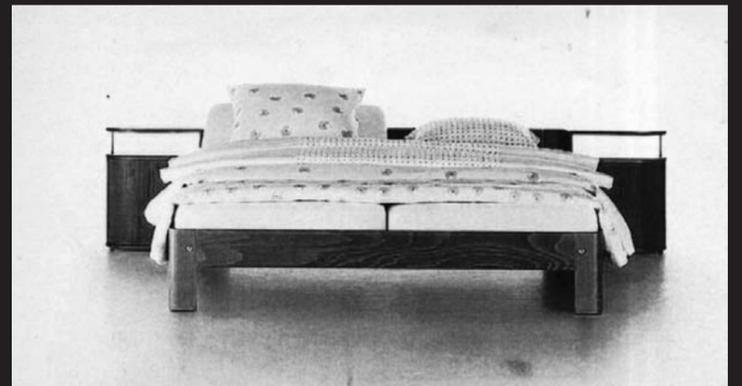
Meubles



**Spécialiste du meuble contemporain
dont salons, salles à manger et
chambres à coucher**



Venez découvrir la gamme 2006



auping

Centre conseil pour votre literie

Chaussée de Tongres, 348
4000 Liège / Rocourt
Tél. 04/263.48.39 - 04 263 76 57
Fax 04/247 03 77
www.jice-meubles.be
Parking aisé

Ouvert de 9 à 18 h 30 Fermé le dimanche



expose à l'Hôtel de Ville,
place Sainte-Gertrude.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Blegny,
sous l'Echevinat de la Culture, a le plaisir de vous inviter
à l'exposition de

PEINTURES de Marcel LERUTH

le jeudi 11 mai 2006 de 10 à 13 h
le samedi 13 et le dimanche 14 mai 2006 de 10 à 17 h

Renseignements : Administration communale de Blegny,
rue Troisfontaines 11 à 4670 Blegny - Tél. 04 387 43 25

ENTREE GRATUITE

ENTREE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE LOI SUR LA CIRCULATION ROUTIERE

L'A.R du 30.09.2005 publié au Moniteur Belge du 09.11.2005 modifiant l'A.R du 22.12.2003 est entré en vigueur le 31.03.2006.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS?

Infractions ordinaires

Il n'y a plus de qualification INFRACTIONS GRAVES. Les infractions sont rangées dans 4 catégories : 1^{er} degré - infractions ordinaires - sanctionnées par une amende de 50 € → 2^{ème} degré - infractions liées à une mise en danger indirecte des usagers - sanctionnées d'une amende de 100 € → 3^{ème} degré - infractions liées à une mise en danger directe des usagers - sanctionnées par une amende de 150 € → 4^{ème} degré - infractions liées à une mise en danger irrémédiable des usagers - sanctionnées par un renvoi devant le Tribunal de Police

Le règlement du montant des amendes par «timbre amende» est supprimé. Il se fera par virement postal.

Infractions pour excès de vitesse

Dans le cadre de ces infractions spécifiques, un nouveau mode de calcul du montant des amendes est mis en place. Il sera plus sévère mais plus logique. Il est basé sur le fait que plus le contrevenant roule vite, plus il est sanctionné.

Pour toutes les infractions de 0 à 10 km/h : une perception de 50 €.

En agglomération et dans les zones «30», de rencontre, résidentielles et écoles

Dépassement de plus de 10 km/h, la somme est augmentée de 10 € par kilomètre dépassé. Par exemple, vous êtes flashé dans une agglomération à une vitesse de 79 km/h; le montant de l'amende qui vous sera adressé sera de 240 € - soit 50 € pour les 10 premiers kilomètres dépassés et 190 € pour les 19 autres km dépassés.

Dépassement de + 30 km/h de la vitesse autorisée,

rédaction d'un PV circonstancié adressé au Parquet avec un retrait immédiat du permis de conduire

Hors agglomération

Dépassement de plus de 10 Km/h, la somme est augmentée de 5 € par kilomètre dépassé. Par exemple, vous êtes flashé hors agglomération à une vitesse de 90 km/h : le montant de l'amende qui vous sera adressé sera de 200 € - soit 50 € pour les 10 premiers kilomètres dépassés et 150 € pour les 30 autres km dépassés.

Dépassement de + 40 km/h de la vitesse autorisée, rédaction d'un PV circonstancié adressé au Parquet avec un retrait immédiat du permis de conduire.

Le service Roulage de la Basse-Meuse vous invite à la prudence lorsque vous êtes au volant.

Plus d'infos sur
www.jesuisspour.be

L'inspecteur principal
André HALLEUX.

Histoire d'amour

Mimie aurait bien voulu se marier. Mais ce n'était pas facile. Ce n'était pas la plus belle fille de Housse. Loin de là. Et les candidats ne se pressaient pas. Elle s'en désolait. Si bien qu'on lui disait :

«*Ratinez don mimie. I n'a nou si léd pot qui n' trouê si covièke!*» (1)

Pas du tout convaincue, elle de lamentait :

«*Bin awè. Mins ènna toplein qui dimanaient èl pèle, fôte di crâhe!*» (2)

L'histoire finit bien. Mimie se maria et elle eut beaucoup d'enfants.

Raymond Pierre.

(1) «Un peu de patience Mimie. Il y a un couvercle pour toutes les casseroles».

(2) «Oui mais, il y en a tant qui reste dans la poêle et deviennent vieilles filles».

A.S.B.L. «Marc et Corine»

Nous avons le plaisir de vous faire savoir qu'il existe dans l'entité de Blegny, une antenne de l'a.s.b.l. «Marc et Corine», si par malheur un enfant ou un jeune disparaissait et que cette disparition soit inquiétante ou pour d'autres problèmes concernant des enfants ou des jeunes, vous pouvez téléphoner directement à l'adresse de l'a.s.b.l. «Marc et Corine».

Avenue Gossia, 12 à 1350 Jauche - Tél. 019 63 01 00.

Rue du Plan Incliné, 5, à 4000 Liège - Tél. & Fax 04 254 22 72

L'INSTALLATION SANITAIRE

Etablissements
FRANCIS SWINNEN

INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE • ENTRETIENS
DÉPANNAGES • TOITURES
DISTRIBUTEUR DE
PISCINES EN KIT UNIPOOL
(Possibilité assistance technique)

Rue de Gobcé, 83 - 4670 BLEGNY
Tél. : 04 387 71 21 - Fax 04 387 70 99



Chez

LAETITIA

Pour les jeunes
comme pour les moins jeunes

chez LAETITIA
les coiffures sympas...

HAUTE COIFFURE

Tél. 04 387 47 37

Exclusivité des produits de beauté du Docteur RENAUD de Paris

52, rue Trou du Loup

4670 BLEGNY

Serge Wegnez



Peinture &
Décoration

Blegny

Rue de
l'Institut, 87
4670 BLEGNY

Tél. - Fax :
04 387 83 15

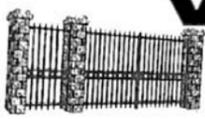
GSM :
0495/57 57 46

Les travaux sont effectués par le patron

Peinture - Décorations intérieure et extérieure - Tapissage - revêtements sols et murs - Crépis - Nettoyage de façades, de corniches et de toits - Réparation de plafonnage - Patine à l'éponge, chiffon, etc...
- Pose de moulures - Faux plafonds en gyproc et en pvc

Entreprise enregistrée et agréée

Portails

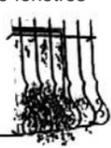


VOLDERS
Nicolas

Ferronnerie artisanale
Constructions métalliques

Aménagement int. & ext. de véhicules utilitaires

Défenses
de fenêtres



Rue Mosty, 24B • B 4671 SAIVE • ☎ + fax : 04 362 34 92

Occuper du personnel non déclaré

Pourquoi prendre des risques ?

nous disposons, près de chez vous, d'une réserve de personnes compétentes, aidez-nous à créer des emplois stables dans le cadre des Titres-Services. Déclarées, assurées et munies d'un contrat valorisant, nos Aides-Ménagères sont qualifiées pour vous assurer un service régulier de qualité pour un prix très modéré. Pour plus de renseignements :

ALE Blegny T-S
Association sans but lucratif

04 387 78 14
aleblegny@skynet.be

Quels seront les bénévoles de l'année ?

Vous les découvrirez dans le prochain Blegny-Initiatives...

Petit rappel pour les associations : les propositions doivent nous parvenir au nom de l'asbl Blegny.org à Eric Wislez, rue Andernack, 14 à 4670 Trembleur, et ce avant le 30 avril 2006.

Li Rwèyâle Dramatique di Bårhon a co pwèrté hôt li bone rinoumèye de tàyâte walon

Déjà sélectionnée, à plusieurs reprises, dans différentes finales, la «Barchonnaise» vient encore de frapper un grand coup. En effet, cette année encore, elle est appelée à participer aux deux grands tournois d'art dramatique wallon

L'Union Culturelle Wallonne organise tout les ans une compétition dénommée «Grand Prix du Roi Albert 1^{er}». Avec la pièce de J. Rathmés «Basse-vôye» et sur une mise en scène de Léon Demarche, la dramatique de Barchon a été classée, pour la troisième fois, parmi les quatre meilleures troupes de toute la Wallonie.

Elle disputera donc la finale à Barvaux le 21 mai à 14 h 30 avec une création de Guy Van Loo «Malåde èkèt» d'après «Malåde d'idées» de P. Habets.

A cette occasion nous organisons un voyage en car pour la somme de 13 €, entrée comprise. Réservation: à partir du 18 avril et jusqu'au 10 mai au G.S.M 0495 459 427 d'Yves Lehaen ou au Tél. 04 387 78 76 de L. Demarche.

Avec la même pièce, la Barchonnaise a été classée parmi les trois meilleures troupes de la Province et collaborera au



La barchonnaise dans «Shin.me àstèdje» en 2003.

16^{ème} Printemps du Théâtre amateur wallon le 28 avril à 20 h, au Trianon de Liège. Elle tentera de remporter la coupe de la Province de Liège qu'elle avait déjà gagnée en 1976.

Si vos-inmez li bon tàyâte walon, si vos volez ècorèdjî li Bårchonèse, vinez à pus-abèye. Nos v' rawårdans turtos à Barvaux li 21 di Mây.

Lèyon Dèmarche.

Les finances communales

Bertrand Demonceau

Le budget

Il est assez amusant de constater que, dans une commune, les finances sont un des sujets dont on parle le plus et que l'on connaît le moins. Les finances des communes sont régies par la loi communale et par le règlement général sur la comptabilité communale, la première fixant les grandes règles de leur organisation, le second établissant les modalités précises de leur gestion. L'ensemble de la vie financière d'une commune est matérialisé dans le budget voté annuellement par le Conseil communal. Le budget communal est dit «universel» car toutes les recettes et toutes les dépenses prévues pour l'exercice à venir doivent s'y trouver sans tenir compte de compensations qui en fausseraient

la lisibilité. Ainsi, par exemple, si une intercommunale doit 100.000 € à la commune mais que, de son côté, la commune doit à l'intercommunale 120.000 € pour une toute autre raison, tant la dette que la créance de la commune doivent figurer intégralement au budget, même si, financièrement, la commune se contentera de verser 20.000 € à l'intercommunale. Toutes les recettes et dépenses sont identifiées par des codes spécifiques permettant de les rattacher individuellement à la fois aux grands pans de la vie communale (administration générale, propreté publique, voirie, enseignement) et à des éléments précis de comptabilité (dépenses d'électricité, dépenses de chauffage, subsides à recevoir ou à verser...). On distingue, dans un même budget, le service ordinaire et le service extraordinaire. Le premier, de loin le plus volumineux, détaille toutes les recettes et dépenses relatives au fonctionnement quotidien de la commune tandis que le second comprend des investissements ponctuels qui affecteront durablement le patrimoine communal. Ainsi, par exemple, les salaires du personnel, le paiement des primes d'assurance, la dotation annuelle au CPAS,... relèvent du service ordinaire alors que la rénovation de l'Hôtel de Ville ou la réfection d'une série de trottoirs figureront au service extraordinaire.

Le budget doit être en équilibre, ce qui signifie que l'ensemble des dépenses prévues doit être, à tout le moins, couvert par l'ensemble des recettes espérées. Cet impératif d'équilibre doit, selon moi, s'interpréter à la fois comme une interdiction de dépenser plus que ce que l'on gagne et comme une obligation de modérer les recettes en fonction des dépenses que l'on compte exposer. Si la première affirmation semble évidente, la seconde mérite une explication. Une partie non négligeable des recettes étant tirées directement (fiscalité communale) ou indirectement (dotation de la commune par la Région wallonne) de la fiscalité, il paraît logique d'affirmer qu'elles doivent permettre de couvrir, sans plus, les dépenses utiles et nécessaires à la réalisation des missions communales. Procéder autrement en dégageant chaque année des bénéfices importants impliquerait une mise à contribution excessive du citoyen en regard du service public dont il bénéficie.

Le budget doit être en équilibre, ce qui signifie que l'ensemble des dépenses prévues doit être, à tout le moins, couvert par l'ensemble des recettes espérées. Cet impératif d'équilibre doit, selon moi, s'interpréter à la fois comme une interdiction de dépenser plus que ce que l'on gagne et comme une obligation de modérer les recettes en fonction des dépenses que l'on compte exposer. Si la première affirmation semble évidente, la seconde mérite une explication. Une partie non négligeable des recettes étant tirées directement (fiscalité communale) ou indirectement (dotation de la commune par la Région wallonne) de la fiscalité, il paraît logique d'affirmer qu'elles doivent permettre de couvrir, sans plus, les dépenses utiles et nécessaires à la réalisation des missions communales. Procéder autrement en dégageant chaque année des bénéfices importants impliquerait une mise à contribution excessive du citoyen en regard du service public dont il bénéficie.

Le rôle du Receveur communal dans l'exécution du budget

Il y a dans chaque commune un Receveur qui a pour mission, seul et sous sa responsabilité personnelle (il doit d'ailleurs déposer une caution garantissant sa bonne gestion des finances communales), d'effectuer toutes les recettes et dépenses de la commune. D'une manière ou d'une autre, tout mouvement opéré sur les comptes de la commune doit avoir obtenu son aval. Le Receveur n'exerce évidemment pas de contrôle d'opportunité sur les décisions des autorités communales: ce n'est pas à lui de dire s'il serait plus utile de faire telle dépense plutôt que telle autre car ce n'est pas lui qui devra un jour s'en justifier devant les électeurs. Le Receveur exerce par contre un contrôle de légalité. Ainsi, si le Collège des Bourgmestre et Echevins le prie d'honorer une facture et qu'il se rend compte qu'elle a été émise de façon irrégulière par exemple parce que les produits facturés ont été commandés en violation de la loi sur les marchés publics), le Receveur refusera de payer. S'il payait, il deviendrait personnellement responsable des sommes décaissées.

Le Receveur est donc le gardien du bon fonctionnement de la comptabilité communale laquelle, pour donner au citoyen un maximum de garanties que l'argent public est utilisé à bon escient et sans détournement, est lourde et formaliste. Ainsi, pour pouvoir acheter une rame de papier à lettre, il va falloir respecter les étapes suivantes. Il faut évidemment tout d'abord qu'un article budgétaire ait été prévu à cet effet. Le service communal désireux d'acheter cette rame va émettre un bon de commande dont on vérifiera que le montant ne dépasse pas le budget prévu. Si ce n'est pas le cas, le Collège des Bourgmestre et Echevins pourra se prononcer sur l'opportunité de la dépense. S'il l'accepte, la commande pourra être passée à un fournisseur. A réception de la facture, on vérifiera que le montant de celle-ci correspond bien à celui du bon de commande et que les biens facturés sont à la fois ceux qui ont été commandés et ceux qui ont été reçus. Si oui, le Collège décernera un mandat de paiement par lequel il demandera au Receveur de bien vouloir désintéresser le fournisseur.

Au terme de chaque année, le Receveur établit un compte reprenant l'ensemble des dépenses et recettes exposées et perçues au cours de l'exercice écoulé. Ce compte est soumis au Conseil communal pour vérification et approbation. Comme le budget, le compte, une fois approuvé par le Conseil, doit encore être examiné par les autorités de tutelle relevant du Gouvernement wallon. On regrettera que, dans bien des communes, la présentation du compte au Conseil communal soit prétexte à des joutes oratoires un peu stériles portant sur des points de détail sans que soit entreprise une analyse un peu fine de la situation économique et financière globale de la commune. Le compte communal en est pourtant un des meilleurs révélateurs. Si on veut se donner la peine, le temps et les moyens d'en faire une lecture approfondie et systématique.

ECOLO - Groupe de BLEGNY

Vous aimez les vraies saveurs?

La cuisson au feu de bois?

Les matériaux naturels?

La nourriture saine issue de champs et potagers riches en biodiversité ?

Alors...

Ecolo Blegny vous invite le dimanche 7 mai 2006 à déguster une pizza garnie par vos soins.

Des préparations de légumes et des fromages seront à votre disposition, mais vous pouvez également apporter vos ingrédients personnels afin de nous les faire découvrir.

Dans un fournil restauré à l'ancienne ; isolé aux copeaux de bois et à l'argile-paille, nous pourrons échanger nos

points de vue sur les questions qui nous préoccupent, nos tracas et nos enthousiasmes !

Le programme d'ECOLO BLEGNY sera à découvrir. Pour le choix d'une société basée sur le BIEN-ETRE de chaque citoyen(ne), avec pour ligne de conduite le Développement Durable et sa gestion à long terme.

Nous sommes nombreuses et nombreux à construire ce monde qui se fait sans grand bruit et les personnes partageant un but commun et un sens du groupe aboutissent plus vite à leurs objectifs. Nous restons optimistes

Ecolo Blegny vous invite dans le jardin de la rue Frumhy, au n°38, autour de la grande table du fournil.

Prenez la Grand-Route allant de Barchon vers Micheroux, sur votre gauche, la 2^e ferme avant la rue Ways (qui mène à l'A&C - autoroute) vous y êtes !

Dès midi nous vous accueillons avec l'apéritif et prolongerons avec des tartes jusqu'à 20 heures.

Pour accompagner le repas : eau, tisane, vin rouge ou limonade, mais aussi... vin de pissenlit et bière ambrée barchonnaise.

Merci de réserver au 04/387.66.87 ou au 0495/875 532 ou de nous signaler votre désir d'être présent(e) à notre prochaine réunion.

L'administration communale de Blegny, dans le cadre de



vous invite à son

2^{me} WEEK-END NATURE,

les 6 et 7 mai 2006, à BLEGNY-MINE.

Dans la cafétéria

Stand du REVEIL :

informations et, en avant-première, distribution gratuite de la **carte des promenades** ;

Stand des « Pêcheurs du Bacsay » : aquarium avec les poissons de nos rivières (participation de l'Ecole de la Pêche); projets d'alevinage de truites et de mare pour batraciens sur le Bolland.

Au départ du site:

des promenades libres balisées : le samedi dès 14 h, le dimanche dès 10 h

- à pied 4 circuits (de 4,5 km à 12,5 km),
- à vélo 2 circuits (5 km et 30 km),
- en attelage (1 km) (les 2 jours de 14 h à 18 h)

des promenades pédestres guidées à thème:

le samedi à 14 h 30:

- Mission NATURE « Où sont les rives propices à la nidification du martin-pêcheur ? »;

le samedi à 20 h:

- « Le REVEIL avant le sommeil boucle agrémentée de contes, chants, musique,

le dimanche à 5 h 30:

- « Le réveil dans tous ses états lever du soleil, chant des oiseaux, »

le dimanche à 8 h 30:

- au départ de BARCHON : promenade ornithologique de Roger PONSEN

le dimanche à 14 h 30 : au choix

- Mission NATURE « Que reste-t-il de nos vergers et de notre paysage bocager ? »;
- Mission NATURE « Si nous retrouvions notre petit patrimoine ? ».

FIN du WEEK-END NATURE le dimanche à 18 h.

Plus de détails sur www.blegny.be



En collaboration avec l'administration communale de Blegny vous invite à sa

1^{re} FOIRE d'HORTICULTURE

Quand ? **Le 14 mai 2006, de 8 à 19 h**

Où ? **Place Communale de Mortier**

Les mains vertes trouveront un grand choix de fleurs à repiquer et d'arbustes à replanter.

Renseignements : Administration communale de Blegny, rue Troisfontaines, 11 à Blegny. Pierre Cloots : 04 387 43 25

0406

Lès-ôûhês d'amon nos-ôtes

L'aronde di cina (l'hirondelle de cheminée).

Lès vès d'mâs' sont houte, il-atake a fé pus doûs. Les giboulées sont passées, la température s'adoucit.

Li p'tit covreû èst dèdja rintré, i fêt st-ètinde à tot moumint ine litanèye di p'titès notes distèlèyes, tsip, tsip, tsip.

Le pouillot véloce est déjà rentré, il égrène à tout moment une litanie de petites notes détachées, tsip, tsip, tsip.

Li neûr rodje-cou èst riv'nou hâbité li vile heûre et l' tchak'-trèsse nah'tèye inte lès âbes d'èl wède.

Le rouge-queue noirâtre est revenu hanter la vieille grange et la grive draine furette dans les arbres du verger.

Li prétiens n'est nin lon, mins po tot l'monde c'est l'aronde qui ramon.ne li bêle sâhon èt nos-èstant tot rêshandi cwand on r'veût s' vol lèdjîr.

Le printemps n'est pas loin, mais pour tout le monde c'est l'hirondelle qui annonce la belle saison et ça réchauffe le cœur de revoir son vol léger.

Li mâye raspite li prumîr èt r'trouve, d'ine plinte pèce, li stâ èt l'niyèye di l'an passé.

Le mâle revient le premier et retrouve, sans se tromper, l'étable et le nid de l'année dernière.

Li frumèle rinteûre à s' toûr èt l'mâye gruzinèye dès doûs rèspleûs a s'mon-cœur po l'adawî.

La femelle rentre ensuite et le mâle gazouille un doux chant d'amour à sa bonne amie pour la séduire.

Lès acwèrdances ont stu bin adjins'nèyes èt bin vite li nid, gâlioté d'plomes, ahoute di 4 à 5 oûs.

Les accordailles ayant été réussies, très vite le nid, garni de plumes, accueille de 4 à 5 œufs.

Après cwinze djoûs d'covèdje lès poyons vinèt foû dèl hâgne. Après quinze jours d'incubation les poussins éclosent.

Cès djônes rafârés tchiptèt sins r'la. Di nole eûre à matin djusqu'à l' nut', lès parints apwèrtèt on fameûs hopè di totes sôrs di mohètes.

Ces jeunes affamés pépient sans arrêt. De la pointe du jour au crépuscule, les parents les nourrissent avec beaucoup d'insectes ailés.

A l'arîre-sêzon, lès arondes si rapoulèt so lès fis. On moumint n'né èles s'ènulèt èt s'èhâstèt dè gangnîs lès tchôds payis djisqu'à l'an qui vint.

A l'automne, les hirondelles se rassemblent sur les fils. Soudain elles s'envolent et gagnent les pays chauds jusqu'à l'an prochain.

Lèyon Dèmarche.



Les copains de classe



Photo parue dans le journal "La Meuse". 1953-1954. Classe des 1^{re} et 2^{me} années primaires de M. Nicolas Smets, à l'école communale de Blegny.

1^{er} rang (assis), de gauche à droite : Renwart Robert, Baccicalupi Evio, Debattice Simon, Thomassin Jean-Marie, André Jacqui, Franssen Gérard, Troisfontaines Sébastien.

2^{me} rang, de gauche à droite : Laven Alexandre, Thiry Georges, Cortis Gabriel, Dozin Noël, Furman, Francescini Mario, Joskin Jean-Marie, Herczog Willy, Lejeune Jeanny.

3^{me} rang, de gauche à droite : Hackin Claude, Spits Florent, Franck Pierre, Nicolai Aimé, Demonceau Jean-Paul, Teney Jean-Claude, Demonceau Francis, Dorthu Jean-Paul, Collin Willy, André Théo, Ledent Pierrot.

4^{me} rang, de gauche à droite : Closset Jean-Marie, Boussard Louis, Bodeux René, Demonceau Marcel, Lambert René, Slania Jean, Ratajesak Emile, André Jacques, Simonis René.



50 ans après



Paula Bonmariage et Michel Georis se sont dit «oui» à nouveau 50 ans après la première fois.

C'est dans leur chère chapelle de Trembleur que les jubilaires ont renouvelé le serment prononcé il y a un demi-siècle devant Monsieur le curé Parmentier et un frère de Madame, diacre.

Après une messe solennelle rehaussée par la chorale inter-paroissiale, les parents et les amis se sont retrouvés au Vallon de Feneur pour passer à la partie profane des réjouissances. Comment voulez-vous que cette union ne soit pas réussie quand on épouse une demoiselle qui s'appelle Bonmariage.

Blegny Initiatives Magazine présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé aux heureux jubilaires.

G. Guyot



Printemps et été - le tennis est toujours ouvert -
Barchon = 04 362 79 62

EURO TENNIS - BARCHON RESTAURANT

Spécialités grillades - salades - pâtes fraîches

Salles pour banquets et réunions (30 personnes)

SERVICE TRAITEUR

Ouvert tous les jours midi et soir - Fermé tous les dimanches

Terrasse ouverte dès le 1^{er} mai

*Faby vous propose sa carte d'asperges (12 sortes)
et son saumon fumé maison*

13, rue Lézipont - 4671 BARCHON Tél. 04 370 10 00
E-mail : fabienne.dupuis@skynet.be Fax 04 370 10 00 - GSM 0475 45 62 78

Vend copeaux de bois
en ballot de 33 kg (1,00 x 0,50 x 0,30) sans poussière
au prix départ Barchon de 6 € TVA c/ballot.

- Prix par quantités
- Possibilité de livraison par 50 ballots dans région de ± 20 km au prix de 325 € TVA c.
- Renseignements : tél./fax 04 387 62 46 - GSM 0495 54 38 95

Pascal Janssen, rue des Bruyères, 10 4671 BARCHON

JEUDI 25 MAI 2006 (ASCENSION) BLEGNY-MINE ET BLEGNY-VILLAGE EN FLEURS

Au Domaine Touristique de Blegny-Mine: «Blegny-Mine en fleurs».

De 8 à 18 heures, ce jeudi 25 mai, Blegny-Mine aura le plaisir d'accueillir pour la 12^e année consécutive la foire aux plantes rares organisées par le Centre Culturel de Blegny. Quarante exposants proposeront à la vente des fleurs, des arbustes et des plantes de collection, notamment des rosiers anglais, des fuchsia, des orchidées,...

Entrée: 1,5 € / pers., gratuit pour les enfants de - 12 ans.

Infos - Foire aux plantes: Monsieur Schaeken - 04/387.44.04.

A Blegny-Mine également, la Grèce sera mise à l'honneur :

- de 11 h 30 à 20 h 30 dans la salle polyvalente, décorée aux couleurs de la Grèce, les produits de bouche raviront gourmets et gourmands. La culture et le tourisme ne seront pas oubliés : exposition d'icônes, présentation de destinations touristiques,...

- de 14 h. à 20 h., dans la cour du Puits n° 1, un orchestre et des groupes folkloriques grecs assureront l'animation musicale.

Participation de la Confrérie des Peûres di Sint R'Mèy dans le cadre de son vingtième anniversaire.

Une plaquette informative sur l'immigration grecque sera éditée spécialement pour l'occasion.

Infos : Blegny-Mine - Tél. : 04/387.43.33 - e-mail : domaine@blegnymine.be

http://www.blegnymine.be

Le restaurant «Le Chalet» harmonisera sa cuisine avec celle de la Grèce.

Infos : Le Chalet -Tél. : 04.387.56.16



La Grèce à l'honneur

e-mail : gourmandise.terroir@bus-mail.net

Au Cref : tournoi international de football «cadets» organisé par le Service des Sports de la Province de Liège. Infos : Service des Sports de la Province de Liège.

Tél. : 04/237.91.00 - Fax : 04/237.97.01
http://www.plgsports.be

Sous le patronage de son Excellence Monsieur Dimitri Tsikouris Ambassadeur de Grèce en Belgique. Avec la participation des Associations de Grecs des régions de Verviers et de Liège, et du Cercle Horticole de Herstal.

A Blegny-Village, de 8 à 15 heures : 20^e foire annuelle

Petit-déjeuner par la Jeunesse de Blegny chez Urbano.

A partir de 11 h 00 barbecue au Club Bleu par l'UIB.

Vers 12 heures: prestation d'un groupe folklorique grec.

Vers 13 heures : lâcher de ballons

Et toute la journée : PPP Blegny atelier Breakdance, ASBL Clip's 86 spectacle, **grande tombola avec un super prix** (plus de 125 lots - tirages de 10 à 14 h.), sculpture de ballons et grimages gratuits par les Copinettes, nombreux cadeaux pour petits et grands.

Animation et jeux : Frédéric Thiriart.

Info : Commune de Blegny: 04/345.96.52 - Secretariat1.blegny@publink.be -

http://www.blegny.be. Sous le patronage de l'Echevinat des Classes Moyennes de Blegny, des commerçants ambulants et de l'Union des commerçants de Blegny.

ASBL
ARC Solidarité et Services

Aide-Ménagère à domicile Titres-Services

OFFRES DE SERVICES :

- Vous cherchez une nouvelle aide ménagère
- Vous ne voulez plus cacher votre femme de ménage et vous souhaitez améliorer son statut social

En payant 6,70 € de l'heure et grâce à l'économie d'impôt seulement 4,69 € de l'heure.

OFFRE D'EMPLOI :

- Si vous êtes femme de ménage et/ou demandeuse d'emploi et vous souhaitez obtenir un contrat de travail

Votre repas chaud à domicile !

Pas le temps, pas l'envie de vous confectionner un repas chaud ?

*Alors, n'hésitez plus,
offrez-vous dès maintenant un savoureux repas
quotidien livré chez vous*

Nouveau service : atelier de repassage

Sous la formule TITRES-SERVICE : soit enfants ou à vos loisirs, confiez-nous le repassage de votre linge.

6,70 € - réduction fiscale = 4,69 €
+ 1,5 € de frais divers = 6,19 €/l'heure.

Envie de consacrer plus de temps à vos

Aide-ménagère sociale à domicile

Tarif réduit suivant vos revenus.

Pour tous ces services, une seule adresse:

Maison de l'ARC
Rue de l'Institut, 24
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 43 64 - Fax 04 387 76 18

Le Réveil est de bon conseil

Le 22 mars, le REVEIL a accueilli les Amis de la Terre pour une conférence et une exposition (prolongée les 23 et 24) sur les économies à nous imposer, volontairement et judicieusement, dans notre consommation énergétique.

Vaste projet, très juste cause, mais mobilisation difficile !

Avec un discours simple, donc accessible, et interpellant, donc mobilisateur, les conférenciers des Amis de la Terre ont captivé avec intelligence l'attention d'un public ravi.

Ils ont bien mis en évidence l'urgence de rompre avec une croissance immodérée de notre voracité énergétique tant pour éviter une pénurie prévisible des ressources que pour freiner le cortège des atteintes environnementales déjà bien visibles.

Pour y arriver, nos conférenciers ont proposé des pistes concrètes et fiables de comportements

individuels ou collectifs où priment la sobriété et l'efficacité dans tous nos usages de l'énergie. Sans oublier de démontrer que l'attitude d'économie souhaitée a des répercussions positives non négligeables sur nos dépenses. Des exemples parmi tant d'autres

- préférer la marche ou le vélo pour des trajets courts

- choisir les transports en commun;

- privilégier des appareils électroménagers peu voraces

- veiller à certains appareils (chaîne HI-FI, magnéscope, lecteur DVD, ordinateur, percolateur,...) qui, même éteints, continuent à consommer;

- utiliser un interrupteur global sur les cordons d'alimentation;

- avoir toujours à l'esprit que la seule énergie vraiment durable est, c'est l'évidence même, celle qu'on n'utilise pas, donc

qu'on ne produit pas, à savoir le NEGAWATT.

En conclusion à l'information, les questions du public (autant de jeunes que de personnes d'âge mûr) ont clairement démontré l'intérêt et l'attente de conseils pour des attitudes et des équipements moins «énergivores».

L'exposition conjointe avait pour but de mettre en évidence, concrètement, ces pistes d'actions individuelles au quotidien.

Le REVEIL a été séduit tant par les idées que par le discours des Amis de la Terre et s'efforcera, par d'autres manifestations, de promouvoir et de concrétiser des intentions et des actes aussi louables, aussi indispensables.

Remerciements à Dominique MASSET, à Ezio GANDIN, conférenciers, et à Fabrice BRULET, animateur de l'exposition.

Le REVEIL - Reportage vidéo sur WWW.blegny.be

La Quinzaine de la Croix-Rouge



Du 27 avril au 11 mai 2006, des centaines de volontaires de la Croix-Rouge se mobiliseront au profit des plus vulnérables. Les volontaires de la Croix-Rouge sont toujours là pour ceux qui en ont le plus besoin : les

enfants, les plus démunis, les plus faibles, les plus défavorisés, les sinistrés.

Du 27 avril au 11 mai 2006, des centaines de volontaires de la Croix-Rouge, mobilisés pour la récolte de fonds en faveur des plus vulnérables, seront dans les rues, postés aux principaux carrefours, à la sortie des grands magasins.

En Belgique, le nombre de personnes touchées de près ou de loin, par la précarité augmente encore ! Des personnes parfois très proches de nous, doivent se battre pour répondre à des besoins élémentaires : manger, se loger, se chauffer.

La Croix-Rouge a besoin de soutien pour mener

chaque jour ses actions de proximité : vesti-boutiques, buanderies, épicerie sociales, accompagnement des enfants et des malades dans les hôpitaux, présence auprès des plus âgés dans les maisons de repos, accompagnement dans les prisons, aides à domicile, soutien psycho social, geste de premier secours. Chaque jour, dans le respect des principes fondamentaux du Mouvement, les volontaires de la Croix-Rouge s'efforcent d'être présents auprès des plus fragilisés en favorisant l'intégration et la resocialisation. Il s'agit ici d'améliorer le quotidien des plus vulnérables. Et jour après jour, les volontaires de la Croix-Rouge s'emploient à démontrer par leurs actes qu'il est possible d'avoir un vrai pouvoir d'action.

La Quinzaine permet à chacun d'avoir le pouvoir d'agir! Vendues au prix de 5 €, les vignettes de la Croix-Rouge seront vendues du 27 avril au 11 mai dans toutes les villes et les villages du pays.

Section locale de Blegny, place Ste-Gertrude, 1 - 4670 Blegny

Tél. 04 362 34 99 - Fax 04 387 68 37 - www.croix-rouge.be

Blegny Mine : Bilan et perspectives

L'année 2005.

L'année du 25^e anniversaire restera comme une très bonne année pour le complexe touristique de Blegny-Mine.

En effet, une augmentation de 7 % des visites payantes amène celles-ci à un total de 99.779 personnes qui sont passées par le guichet et si on estime d'une manière objective (pas selon les syndicats ni la police) les participants aux activités gratuites on arrive à une participation globale de 160.000 personnes ce qui est remarquable si on considère que les autres centres touristiques de la région sont le plus souvent en perte de fréquentation.

Parmi les points positifs, il faut remarquer une hausse des visites de la mine et une progression non négligeable au niveau du bateau. Les 52 manifestations spéciales 25^e anniversaire ont constitué une source de satisfactions.

S'il y a un manifestement plus de visiteurs, on peut dire que ceux-ci dépensent moins et se contentent souvent d'un billet simple (visite de la mine) plutôt que d'un billet combiné (mine et musée). La vente des souvenirs est aussi en légère baisse.

Pour sa première saison effective, le centre d'hébergement du CREF a comptabilisé 2.931 nuitées (équipes sportives, écoles en classes découvertes, divers).

Bien qu'il soit indépendant du complexe, le CLADIC continue son travail de mémoire et a inventorié 4.000 fiches techniques correspondant à un document écrit et encodés, 11.000 livrets d'ouvrirs. Le travail est loin d'être terminé puisque près de 60.000 livrets restent en attente. Enfin, cerise sur le gâteau, Blegny-Mine en la personne de Monsieur Mario BANDERA a été honoré comme site touristique liégeois de l'année.

L'année 2006.

L'année 2006 sera marquée par la commémoration du 60^e anniversaire de la signature du traité d'immigration belgo-italien et le 50^e anniversaire du drame de Marcinelle. Blegny-Mine fera la part belle à ces deux événements:

- en organisant une exposition «**des hommes contre du charbon**» du 28 juillet au 31 août.
- en organisant par l'entremise du Consulat Général d'Italie à Liège une 2^e édition de la **journée italienne** le 11 juin.

- en publiant, avec l'aide de la Province, un ouvrage du **Professeur Stassen** consacré aux améliorations des conditions du travail des mineurs.

- en organisant des journées à thème «**Bongiorno Italia**» combinant visite de la mine, croisière en bateau avec repas et découverte pédestre de Liège sur les traces des Italiens.

- en organisant des croisières gourmandes avec gastronomie italienne les 15, 29 et 30 avril et une croisière spéciale «**Journée Italienne**» le dimanche 11 juin.

Les autres manifestations continueront à animer le site après celles déjà réalisées en ce début 2006 (115^e anniversaire du Pesant Club Liégeois, le 9^e salon du vin, le concours de Whist, le 18^e jogging des vergers en fleurs.)

A noter à votre agenda dans l'immédiat : **samedi 6 et dimanche 7 mai : week-end nature** organisé par l'administration de Blegny et le REVEIL.

Jeudi 25 mai : blegny - Mine en fleurs et le dimanche 28 mai : Spaghetti Vino Peûre Festa organisée par la confrérie des Peûres di Sint R'Mèy.

Les manifestations ultérieures vous seront rappelées dans nos prochains journaux.

Travaux et investissements

Biotope du Terril:

Construction d'un nouvel escalier pour rejoindre le sommet du terril où l'on construira une table d'orientation. Un nouveau chemin et des panneaux didactiques garniront la mare et la tour du terril qui pourra être découvert grâce à 60 audio-guides quadrilingues qui expliqueront comment la vie a pu naître sur ce gros tas de cailloux.

Visite de la mine

30 audio-guides complémentaires vont être mis à la disposition des visiteurs individuels anglophones et germanophones.

MIC (Musée International du Cyclisme)

Début des travaux en 2006 de l'aménagement du triage-lavoir en vue d'y installer le Musée International du Cyclisme.

Que de beaux jours en perspective pour le complexe touristique de Blegny-Mine et son dynamique conseil d'administration.

G. Guyot.

CENTURY 21 E.D et Vous

L'AGENCE IMMOBILIERE OUI FAIT DE LA QUALITÉ DE SERVICE SA PRIORITÉ N°1

Tous les ans un certain nombre d'agences CENTURY 21 est récompensé par Century 21 Benelux pour la qualité hors du commun du service fourni à la clientèle.

A l'occasion de la soirée officielle de remise des trophées du réseau, CENTURY 21 E.D et Vous située à Visé s'est vu remettre un Quality Award CENTURY 21.

Pour recevoir un Quality Award CENTURY 21 les agences du réseau CENTURY 21 doivent recevoir des évaluations très positives de leur clientèle, contactée au hasard par Century 21 Benelux, siège régional du réseau, qui révisé d'ailleurs très régulièrement à la hausse les critères d'obtention de ce trophée. De ce fait chaque agence CENTURY 21 travaille sans cesse à l'amélioration de la qualité du service fourni à sa clientèle.

Sous la direction d'Eric DUSAUSOIT, l'agence CENTURY 21 E.D et Vous a remporté ce trophée.

«*Nos clients méritent le meilleur service possible, CENTURY 21 E.D et Vous le leur fournit. Cette année aussi, avec l'ensemble de l'équipe, nous allons travailler à l'amélioration de nos résultats. Grâce aux formations professionnelles et au soutien du réseau CENTURY 21, nous disposons de tous les outils nécessaires pour garantir à nos clients les connaissances techniques et une qualité de service optimale.*» dit Eric DUSAUSOIT, directeur de l'agence CENTURY 21 E.D et Vous.

Selon Rudy Geudens, administrateur de Century 21 Benelux, CENTURY 21 E.D et Vous a atteint ce statut très enviable dans le secteur de l'immobilier grâce à l'implication de tous les membres de son équipe qui disposent des capacités nécessaires pour accueillir et soutenir les clients avec tout le professionnalisme et la qualité de service qui leur sont dus.

Leur succès croissant est une source d'inspiration pour chacun des membres du système CENTURY 21.

**Pour plus d'informations, adressez-vous à l'agence CENTURY 21 E.D et Vous.
Contactez-nous par téléphone au 04 374 87 90
Ou adressez-nous un mail à century21edetvous@cybernet.be**

CENTURY 21®, le plus important réseau immobilier au monde avec plus de 7.500 agences franchisées réparties sur plus de 40 pays. En Belgique le réseau compte plus de 100 agences CENTURY 21.

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

Le jogging des vergers en fleurs

Ce samedi 8 avril, le jogging organisé dans le cadre du challenge de la Province de Liège avait réuni à Blegny-Mine le gratin des joggeurs de notre région.

Le temps n'était pas au beau fixe mais il n'a pas plu durant les courses de jeunes ni dans l'épreuve reine réservée aux adultes hommes et femmes.

Plus de 300 coureurs prirent le départ à 15 h 15 précises pour parcourir une distance théoriquement de quelque 9 kilomètres mais un peu raccourcie vu l'état d'un tronçon de la course envahit par l'eau.

Le grand favori était Eric Gérome, deux fois vainqueur du marathon de Visé et de bien d'autres courses.

Son étiquette se vérifia car après moins de deux kilomètres, il avait déjà une centaine de mètres d'avance, un écart qu'il ne cessa de creuser pour arriver au terme de la course alors qu'on apercevait pas encore ses poursuivants.

Une édition rondement menée à la satisfaction de tous même des signaleurs qui reentraient pourtant transis de froid.



Le départ de la course C avec plus de 300 participants. Eric Gerome, dossard 1324, est déjà aux avant postes.

La Richelette

C'est un petit cours d'eau qui coule dans la vallée de ce nom, entre Bolland et Dalhem ; il naît dans les prairies du Nèche sous Bolland et il s'écoule dans le chemin qui est noyé dans ce petit hameau ; plus loin, près de Landoumont, il reçoit une belle source, où les habitants venaient puiser de l'eau bien fraîche, puis il continue dans cette petite vallée ombragée par des rangées d'aulnes ; puis il reçoit le ru des Foxhalles qui descend de gauche et arrive au chemin de la Bruyère ; après avoir traversé la route de Blegny, il arrive près de l'ancien moulin, puis il arrose le hameau au devant de la petite chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours (1733), il s'en va vers le Nord à travers le lieu dit elle Cave (La Queue), il longe le petit bois d'Andy sous Trembleur et le bois du Pelé, il reçoit alors le ru de Lonxoux qui vient de Cortils ; et ensemble, coulent vers Dalhem où il se jette dans la Berwinne. Une petite cascade à Chenestre.

Jos. Schnackers

Le Protestantisme

Les 3 grands principes. (2)

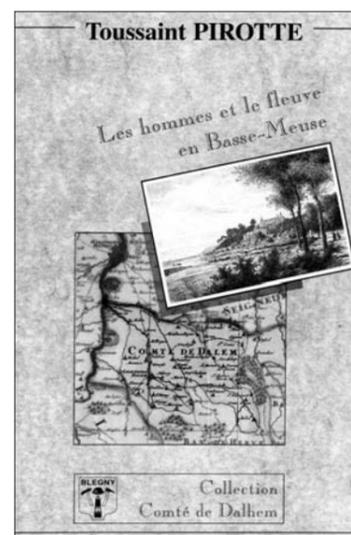
Le second grand principe du protestantisme est : SOLA GRATIA - SOLA FIDE. La grâce seule et la foi seule.

Pour les protestants, et ceux-ci supposent que pour tous les chrétiens il en va de même. L'Evangile, La Bonne Nouvelle, est celle de Dieu qui, en Jésus, nous libère de nos aliénations, à savoir du péché, et du non-sens ou de l'absurde, à savoir de la mort. Nous ne pouvons nullement, par nos actions et par nos œuvres, obtenir ou même mériter le salut, il est un don gratuit. Dès lors, si nous accomplissons des œuvres, ce n'est pas pour être aimés de Dieu mais parce qu'il nous a aimés en premier (1 Jean 4 ;19). Dans ce contexte, nos œuvres sont totalement désintéressées, elles ne sont pas le fruit d'un calcul, mais d'une reconnaissance. Seule la grâce de Dieu sauve (Sola gratia) et cette grâce gratuite, ne peut être reçue que par la foi seule (Sola fide). Ne nous y trompons pas, personne ne peut croire à ma place et, en ce sens, la foi est bien ma foi, mais ce qui la fonde m'est extérieur, est en Dieu. Autrement dit, la foi elle-même ne saurait devenir notre œuvre, elle est, elle aussi, don de Dieu. Les réformés sont aussi très perplexes par rapport à l'expression «avoir la foi». La foi n'est pas un avoir, mais plutôt un refus de tout avoir : dépossession, écoute, réponse, accueil, humilité... Croire, c'est vivre d'une certaine façon, selon certains idéaux et valeurs, et non pas posséder quelque chose, avec le danger de garder cela pour soi ou d'en circonscrire l'accès. On ne peut réduire la foi à un ensemble de croyances ; on aurait ainsi la foi comme on posséderait un brevet d'orthodoxie et une assurance tous risques sur l'au-delà... Rappelons cette évidence, il ne suffit de croire que Dieu existe (croyance) pour croire en Dieu (foi). Toute l'expérience de Luther au couvent est d'avoir réalisé que nul être ne peut se sauver par lui-même, et cette découverte se confondit pour lui avec celle des Ecritures : «C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. Cela ne vient pas des œuvres, afin que nul n'en tire orgueil» (Ephésiens 2 ; 8 et 9).

La communauté protestante de Blegny se réunira en mai, aux dates suivantes : Cultes les dimanches 7 et 21 mai à 10 h. Etudes bibliques les mardis 9 et 23 mai à 19 h 30 au temple, rue de la Station 54 à 4670 BLEGNY

Rens. : Pasteur Florent SPITS, 63, rue Bois de Leval à 4672 Blegny. Tél. 04/387.48.57

Un nouveau livre dans la collection «Comté de Dalhem»



Ce lundi 3 avril, un seizième ouvrage de la collection «Comté de Dalhem» était présenté à la Maison de la Presse, rue Haute Sauvenière à Liège.

«Les Hommes et le Fleuve en Basse-Meuse» tel est le titre du nouveau livre de Monsieur Toussaint Pirotte.

Cet Inspecteur Principal honoraire nous dévoile les différents rôles que le fleuve a toujours tenu dans la vie des habitants de Liège et de la Basse-Meuse.

De nombreuses photos, des dessins, des graphiques viennent agré-

ablement illustrer cet ouvrage.

Monsieur Paul Bolland, Président du Domaine Touristique de Blegny-Mine accompagné de Monsieur Jacques Crul, directeur et de Monsieur Gustave Liégeois, administrateur, a introduit le sujet.

Monsieur Toussaint Pirotte a développé les tenants et les aboutissants de son livre et répondu aux questions des journalistes.

La conclusion revint à Monsieur Willy Demeyer, bourgmestre de Liège et Président du Port Autonome de Liège qui était assisté de Monsieur Jean-Claude Phlypo représentant du MET. Cet ouvrage se trouve en vente dans les librairies de la Basse-Meuse ainsi qu'à la Maison du Tourisme de la Basse-Meuse à Visé et au Domaine Touristique de Blegny-Mine

G. Guyot



De gauche à droite : J.C. Phlypo, W. Demeyer, T. Pirotte, P. Bolland, J. Crul, G. Liégeois.

Réouverture de la La Renaissance

Nouveau tenancier : **Mireille William**

vous invite au verre de l'amitié
le 5 mai 2006 à partir de 19 h

Thier du Ry, 36 4671 Barchon

Pour vos souvenirs de communion ...
Personnalisés

Studio photo A. Dedée

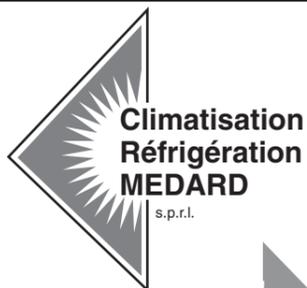
Sur rendez-vous

Tel : 04/362.59.19

Gsm : 0475.71.54.08

E-mail : studiodedee@skynet.be

Studio : Rue de la Fontaine, 33 à Blegny



Climatisation
Réfrigération
MEDARD
s.p.r.l.

McQuay®
Air Conditioning



*N'attendez plus
d'avoir
trop chaud !
Un conseil
ne coûte rien*

24, place sainte-Gertrude - 4570 Blegny

GSM 0496 806 799

Le mot du bourgmestre : convivialité et incivilités

Lors des assemblées de village qui se sont déroulées au printemps, plusieurs remarques ont été formulées par la population par rapport au comportement de certains concitoyens.

Il est déploré que certaines règles bien utiles à la convivialité dans nos villages ne soient pas respectées.

Principalement, les comportements suivants ont été mis en épingle : la vitesse sur certaines routes ; les «cadeaux» laissés par les chiens... et leurs propriétaires à certains endroits de promenade ; la taille des haies (certaines, négligées, empêchant le passage sur les accotements) ; le stationnement sur les trottoirs.

Pourquoi respecter les limitations de vitesse devant chez soi et... pas devant chez le voisin ? Pourquoi permettre à son chien de se soulager dans des lieux publics plutôt que sur sa propre pelouse ? Pourquoi ne pas tailler sa haie et, par paresse ou négligence, empêcher les piétons de profiter d'un accotement sécurisé ? Pourquoi vouloir de beaux trottoirs et empêcher les piétons d'en profiter en les utilisant comme emplacements de parkings ?

La police fait son travail. Je l'ai répété à plusieurs reprises : la réforme des polices coûte cher à la commune ; la réforme n'a pas que des bons côtés (notamment une certaine présence dans les quartiers), mais la police est efficace (lorsqu'on voit l'évolution des faits délictueux sur notre entité en 3 ans, cela semble indiscutable).

Néanmoins, on ne peut évidemment pas mettre un policier à tous les coins de rue.

Il appartient d'abord aux habitants de respecter eux-mêmes les règles de vie en commun : cela s'appelle le civisme.

L'administration communale ne veut cependant pas rester les bras croisés

- en ce qui concerne la vitesse dans certaines rues: des dispositifs de ralentissement continueront à être mis en place dans les prochaines semaines. Pour rappel, la police procède régulièrement à des opérations de contrôle et de verbalisation

- pour les déjections canines : les promeneurs et riverains qui constatent l'apparition de «crottodromes» sont invités à la signaler à l'administration. Dans la mesure du possible, des contrôles plus fréquents auront lieu à ces endroits et des avis attirant l'attention des propriétaires seront installés

- pour la taille des haies, il est rappelé qu'il appartient à chacun d'entretenir sa haie (de même que son trottoir d'ailleurs) ; en cas d'accident, la responsabilité du propriétaire ou du locataire pourrait être engagée;

- pour le stationnement sur les parkings : une campagne stricte de sensibilisation aura lieu en collaboration avec la police locale avant les vacances d'été.

Vivre dans un village agréable, cela dépend de nous tous avant tout. Nos villages sont tellement agréables, alors, avant tout... un petit effort, mesdames, messieurs.

Merci.

Marc Bolland, Bourgmestre

OPTIQUE

PIERRE - MICHEL BILLET



NEW

Développement photo de qualité en 24h.

Photos d'identité en 3 min.

Service acoustique (sur rendez-vous)

Forfait solaire :

74€

(Monture et verres unifocaux)

Forfait solaire :

174€

(Monture et verres progressifs)

BLEGNY - 7/1 rue Entre-deux-Villes - 04-387 54 34

Assemblées de village : suivi (2): Barchon et Saint-Remy

L'assemblée du village de Barchon s'est déroulée ce 11 février 2006.

a) le collège a fait le point sur le suivi donné aux demandes formulées lors de la dernière assemblée de village (Pour rappel, ces assemblées, totalement ouvertes, ont lieu tous les deux ans).

b) ensuite, le collège a évoqué les dossiers en cours :

- la place de Barchon: le projet a été présenté ; l'enquête publique qui débutait le lundi suivant est terminée et n'a donné lieu à aucune remarque. Le permis va donc être obtenu très prochainement.

- plan Mercure : l'aménagement du début de la rue de Booze se fera cette année (l'enquête publique est terminée et le permis est maintenant obtenu)

- nouvel accès au parc à conteneur : pour sécuriser la rue du Meunier notamment, un nouvel accès au parc à conteneur va être réalisé ; le dossier évolue ; lors de sa séance du mois de mars, le conseil communal a approuvé le projet de nouvelle voirie.

c) différentes questions ont ensuite été posées par les participants. Vous en trouverez ici la liste, suivie des réponses qui ont pu, depuis le 11 février, être d'ores et déjà apportées

- nuisances du Mad Murphy : les exploitants ont été mis en demeure de faire respecter les règles de stationnement ; depuis lors, un rapport de police de la mi-mars montre une nette amélioration ; le dossier reste sous surveillance

- nuisances nocturnes autour du

Barchon Shop : la police a procédé à une enquête de voisinage dont il ressort que les nuisances sont très limitées ; en cas de problème lourd, la police doit être contactée au cas par cas ;

- situation de l'immeuble «transpack» rue de Heuseux : suite aux injonctions de la commune et à la menace d'expropriation, le propriétaire a introduit un permis de bâtir pour réaffecter cet immeuble en logement ;

- problèmes de propreté rue J. Sauvenier et rue des Armuriers : les équipes de cantonniers communaux veilleront dans toute la mesure du possible à passer plus régulièrement ;

- nuisance olfactive dans le conteneur près du cimetière : dès que les auteurs seront identifiés, ils seront avertis que le conteneur ne peut servir qu'aux seuls déchets provenant du cimetière lui-même ;

- entretien de la rue des Pinsons : réglé dans le cadre du programme «voiries» 2006 ;

- nettoyage de la rue Justin Sauvenier (enlevant les voitures) : les cantonniers vont repasser ;

- problème de déjections canines : les propriétaires négligents seront sensibilisés

- problème de santé publique : une rumeur court dans le village quant au nombre trop élevé de tumeurs. Les services de santé de la province ont été contactés et ne sont pas au courant. La

commune cherche à se renseigner activement auprès des services fédéraux. Nous attendons la réponse.

- bruit lié à l'autoroute : une lettre sera à nouveau adressée au MET pour veiller à mettre en place des panneaux anti-bruit ;

- vitesse excessive rue du Canada : un rapport de police a été réalisé ; il rappelle qu'il s'agit d'une rue en impasse ; les automobilistes imprudents sont donc des... riverains ; néanmoins, un dispositif à l'entrée de la rue va être installé ;

- excès de vitesse rue de Heuseux : un test de ralentisseur sera mis en place en concertation avec les riverains avant les vacances d'été ;

- bouchons sur l'autoroute liés aux ronds points de Barchon : l'administration a attiré l'attention du MET, qui étudie une solution (les autoroutes ne sont pas de la compétence des autorités communales) ;

- plantations le long du pipe line de l'OTAN : c'est l'OTAN qui doit le faire ; la commune a écrit pour le rappeler ;

- aménager un trottoir rue du Frumy : dans la mesure du possible, ce trottoir sera réalisé dans le cadre du programme «trottoirs/voiries» ;

- problème de verglas sur le pont de l'autoroute : c'est une compétence du MET.

L'assemblée du village de Saint Remy a eu lieu ce 18 février.

Après un exposé par le collège du suivi des demandes formulées lors de l'assemblée précédente et des dossiers en cours (déménagement de l'école, égouttage de la grand route Saint-Remy Housse, rond point Belleflamme, projet de hall omnispports près du terriil ; accès sécurisé à la nouvelle bibliothèque ; trottoir parc Marcel François ; rénovation de 12 logements au parc Marcel François), les participants posent librement les questions qu'ils souhaitent. Vous les trouverez ci-dessous, ainsi que le suivi qui y a été donné

- boîte aux lettres supprimée par La Poste : le collège a réagi et elle sera remise en place voie du pont ;

- danger du lotissement près de la boucherie : le collège suit de près ce dossier ; l'entrepreneur a été mis en

demeure de recommencer les travaux, qui ont repris depuis lors.

- plaques de priorité de droite chemin du Voué : elles sont réinstallées. De plus, suite aux contacts avec la ville de Visé, une zone 30 est à l'étude à cet endroit ;

- quid de casse-vitesses rue de Saint-Remy : la police est chargée d'un rapport mais la route est déjà étroite

- casse-vitesses à l'entrée et à la sortie du parc Marcel François : ils seront installés au printemps, mais sans gêner les convois agricoles

- peut-on empêcher les agriculteurs de salir les routes ? Globalement, les agriculteurs sont très courtois à Blegny ; en cas de problème spécifique, il convient d'informer les services communaux au

cas par cas ; nous habitons à la campagne, alors, respectons aussi le travail des agriculteurs... qui doivent bien de temps en temps emprunter les voiries

- que fait-on pour le commerce de proximité à Saint-Remy ? Saint-Remy est concerné par le travail en cours au sein de Blegny Move ; la nouvelle place communale offre des potentialités à exploiter ;

- problème de parking à la sortie rue Gothale : le problème est résolu immédiatement par la police présente.

Comme lors des autres assemblées, la participation des habitants a été très constructive et très positive.

Pour toute information complémentaire ou pour continuer le débat : www.blegny.be/forum.

Cercle Horticole Blegnytois : les myrtiliers

Ce sont des plantes de terre de bruyère. Pour leur assurer une croissance forte, un apport d'engrais pour plantes de terre acide est nécessaire. Comme, par exemple, les fumures pour azalées et rhododendrons. Les arrosages d'été sont souvent nécessaires. Normalement, les pousses d'un an portent des boutons à leurs extrémités. Ce seront les prochains fruits ! Les bois de deux ans qui ont déjà porté ont des extrémités ramifiées, sans boutons. Ils seront raccourcis d'un quart pour les vigoureux, d'un tiers pour les

autres. Si du bois de trois ans sans bouton existe, il peut être rabattu fortement afin de favoriser les rejets. De même, les vieux bois qui ne portent plus, seront éliminés ou traités comme ceux de trois ans.

Ces tailles ont évidemment pour but de favoriser la naissance de nouvelles pousses fructifères et d'éviter que l'arbuste ne devienne quasi improductif parce que ses branches grandissent exagérément et ne fructifient plus que peu et aux extrémités.

Au printemps, quelques poignées de compost de feuilles, aux pieds des plantes, sont toujours les bienvenues, de même que les filets de protection en été !

Prochaine activité : le jeudi 4 mai à 19 h 30 : conférence par M. Brasseur : «Balconnières et jardinières fleuries toute l'année», au réfectoire de l'Ecole communale de Blegny, rue F. Delrez

Renseignements : 04 387 48 28

Entrée gratuite.

Le Comité

Brocante de Saive le 30 avril 2006

La Brocante de Saive existe depuis 22 ans, et, connaît un succès grandissant chaque année grâce à vous. Plus de 300 brocanteurs et plus de 20.000 visiteurs l'année dernière. Sa notoriété a dépassé nos frontières car exposants ou acheteurs viennent depuis quelques années, d'Allemagne, de Hollande ainsi que de France. La brocante de Saive se déroule dans le centre du village ainsi qu'à l'intérieur du Hall Omnisports.

C'est une façon agréable de passer une matinée ou une après-midi, tout en se promenant dans le village en recherchant l'objet convoité. (ouverture de 7 h à 19 h).

Vous pouvez également vous y restaurer dans les nombreux stands : frites, pitas, hamburgers, hot dogs, etc... Ainsi que prendre un verre dans les cafés bordant la brocante et à la buvette (chapiteau) face au Hall Omnisports.

Pour votre facilité, un parking gardé (2 € le temps que vous désirez) vous attend au début de la brocante. Situé en contrebas et autour du Hall Omnisports, avec entrée dans la rue Grand Moulin. (rue venant de l'autoroute)

Restauration réservée à l'association!

Réservation intérieure obligatoire / extérieure sans réservation

**Renseignements : 0476 / 31.70.46 Du lundi au vendredi de 17h à 20h
Le mercredi et le samedi de 14 h à 20 h.**



Depuis les nombreuses années que la Brocante existe et pour autant que le beau temps soit de la partie afin que celle-ci soit une réussite, le comité organisateur redistribue les bénéfices à des associations sportives pour enfants / jeunes, écoles, homes de jeunesse ou au coup par coup, pour aider des personnes en difficulté et ce en priorité dans l'entité de Blegny. *Et pour autant que le succès de cette manifestation de village continue, le comité fera son maximum pour répondre à vos demandes de soutien.*

C'est pour cela que nous proposons que vous nous écriviez une lettre avec vos motivations pour bénéficier du don de cette année. Les propositions seront étudiées et nous en choisirons une ou plusieurs selon le budget 2006.

Ecorces décoratives
Pin des Landes
**3 + 1
GRATUIT**

Sac 70 L.



Mix Lara
**3 + 1
GRATUIT**



Terreau jardinière
**3 + 1
GRATUIT**
Sac 50 L.

> Création de jardinières garnies



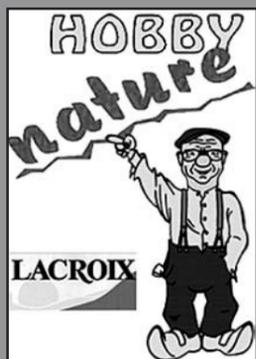
à partir de
6,35 €

jardinière,
fleurs, terreau
compris

**Tout pour l'animal
et le jardin**

BATTICE
Rue de Maastricht
087 32 73 00

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
le samedi de 9 h à 18 h
Fermé le dimanche



Ecole communale de Blegny : Wat een mooie dag !

Enfin, ils étaient là

Nos élèves étaient impatients de voir venir le printemps. En effet, le mardi 21 mars, nous avons accueilli les enfants de l'école néerlandophone de Nerem (ce petit village se trouve à proximité de Tongres).

Les premiers contacts, un peu timides, se sont déroulés en mangeant la collation. Aux tables, on pouvait déjà enten-



dre «Hoe heet je ? Alstublieft. Dank u. Wil je spelen ?»

Après le repas, des jeux furent organisés. Les équipes étaient, bien entendu, bilingues. Ce fut un excellent moyen de communiquer et de faire plus ample connaissance.

Après notre pique-nique, nous avons embarqué à bord du tortillard de Blegny-Mine afin de montrer à nos nouveaux amis quelques recoins de notre village et de ses alentours.

La journée fut trop courte pour établir de grandes relations d'amitié, mais des affinités se sont déjà créées et pourront s'approfondir lors de notre visite dans leur école au mois de mai.

Nous remercions Juf Jo et Juf Sonia de Neren pour leur enthousiasme et leur participation à cette belle journée de printemps.

TOT BINNENKORT, BESTE VRIENDEN...

Toujours bon à savoir

La date limite pour le placement des détecteurs d'incendie : 1^{er} juillet 2006

Mise en conformité

• Pour les logements existants: au plus tard le **1^{er} juillet 2006**.

• Pour les logements en construction ou à construire : immédiatement d'application.

Si l'installation d'au moins 4 détecteurs est nécessaire, les détecteurs devront être reliés entre eux ou raccordés à une centrale

Nombre

• Appartement
superficie inférieure à 80 m² : 1 détecteur
superficie supérieure à 80 m² : 2 détecteurs

• Maison
superficie du niveau inférieure à 80 m² : 1 détecteur de fumée par niveau de vie
superficie du niveau supérieure à 80 m² : 2 détecteurs de fumée par niveau de vie
Les demi-niveaux sont à considérer comme des niveaux.

Le nombre de détecteurs peut être augmenté notamment si les risques sont plus importants (ex fumeurs dans les chambres, ...)

Localisation : voir article 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 (M.B. 10/11/2004)

Dans le premier des espaces intérieurs ou la première des pièces repris ci-dessous, présent dans le niveau et non équipé d'un détecteur :

1. le hall ou le palier donnant accès aux chambres à coucher;
2. le hall d'entrée;
3. la pièce dans laquelle débouche la partie supérieure d'un escalier;
4. la pièce contiguë à la cuisine;
5. la chambre;
6. toute autre pièce d'habitation.

Dans la plupart des cas:

- dans les petits appartements, le détecteur sera placé dans le hall donnant accès aux chambres;
- dans les grands appartements et les maisons sans étage, le second détecteur sera placé dans le hall d'entrée ou dans le living;
- dans les maisons à étages, les détecteurs seront placés sur le palier à l'étage, dans le hall d'entrée (proche des pièces de vie) et le cas échéant sur le palier donnant accès aux chambres mansardées ou le cas échéant dans la chambre

mansardée, au droit de l'escalier y donnant accès.

Ne pas placer de détecteurs dans une cuisine ou un local produisant beaucoup de vapeur (risque de déclenchement intempestif)

Installation :

L'installation des détecteurs est à charge du propriétaire du logement (attention, le cas échéant, le remplacement de la pile et ou de la batterie est à charge du locataire).

Selon le mode d'emploi du fabricant.

Le prix par appareil peut varier de 10 à 60 €, suivant le type et la durée de garantie des piles et/ou du détecteur.

Type :

Les détecteurs doivent être des détecteurs optiques de fumée agréés BOSEC ou équivalent européen (VDS,BS.).

Ils doivent être garantis 5 ans.

Il me semblait important de rappeler l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements.

Il vaut mieux prévenir que guérir.
Serge Dodémont



2006 **20518,26 €**



2006

Une somme rassemblée grâce à toutes les bonnes volontés comme les dons... des enfants, du Centre Culturel de Blegny et de la Consultation des nourrissons de Blegny 550,00 €

La vente des broderies, maniques, cartes, artisanat 418,79 €

La marche organisée par les amis de Mortier 682,30 €

Tombola organisée par la St Rémoise 725,00 €

Vente de produits télévie 1.195,00 €

Les commerçants par la publicité 1.360,00 €

Et leurs aides non négligeables dans nos réalisations

La tombola pour le tableau offert par Monsieur Marcel LERUTH 1.479,00 €

Tableau gagné par Monsieur H. Didderen de Blegny

La soirée foot organisée par l'Entente Royale Blegnytoise 2.001,25 €

Vente des gaufres par les enfants des écoles 6.296,56 €

Journée du 26 février, repas et animation bulle 5.810,36 €

Cette journée animée par les clubs de judo, le Tempo Danse et le Vovinam viet vo dao, les sections danse des clubs de gymnastique l'avenir de St-Remy, Gym Saive Gym et sports de Housse et St Jean Berchmans.

20.518,26 € envoyés au FNRS, grâce à vous et les personnes bénévoles associées à ces réalisations.

Les boulangeries COLSON, DERKENNE-COULINNE, HERMAN, KREMERS et LEDENT, BLEGNY.ORG, l'imprimerie WAGELMANS, les boucheries René et Christiane CLERMONT, MORAY, SIMONIS et la ferme RENKENS, L'EUROSPAR, le petit GB PARTNERS, AD DEL-HAIZE, L. BOURDOUXHE légumier, LE PERE LEJEUNE, le restaurant LE CHALET, Roth Forain, Alain MASSUIR mazout, Véronique SMITS pédicure, REMACLE, Garage FOR-TEMPS, Au Petit Vatel, Horticulture DASSE, Fleuriste DASSE, LAETICIA coiffure, Brasserie MONAMI, Mme BOULANGER podologue, CLAUDY NIHANT légumier, Station URBANO, Maison GROSJEAN, DEXIA, KOLLEN E, Garage THOMASSIN, Epicerie MORDANT LEHANE, Jean-Marie DIEU électricien, SCHYNS Henri laiterie, Friterie CLAUDY, GERAERDS José cours et jardins, COPY BEN, Optique P. BILLET, Chaussures LEHANE, MARISAN Boutique, NATACHA Création, Ets SWINNEN, Atelier SIMON Lucien, RENARD & Fils, DELTA LLOYD Bank, René DONNAY, Rest. Brasserie LECHANTEUR, CBC Assurances, Coiffure SEDUCTION, GHL, Pita SARAY, Jean HOETERS, Glacier J.L. DETALLE, Coiffure MALOU, Ass. PIERRE NIHANT, Jean SIMONIS, WAUCOMONT, Boucherie CLERMONT SIMONIS, Menuiserie COLLARD, SAUVENIER-BAY, Fleuriste VERT-VOUS, Boulangerie AU PAIN DORE, Coiffure COMME 2 GARCONS, Boucherie LELURON, HABETS Pierre banque AXA, Boucherie BRUWIER, Alimentation Générale JUPRELLE, Librairie HOETERS-HENNES, LA MAISON GOURMANDE, Garage DAVISTER, Auto-école PEREAUX, Café LA RENAISSANCE, PASSION BEAUTE, Ets SIMONIS, Matériaux LACROIX Jean, Banque EURAL, Fleuriste SYLVIA FLORE, Fleuriste FORTEMPS-NYSSEN, FRANCK & FILS, PACEK, Menuiserie HOETERS, Librairie MALTUS, Garage HAUSOUL FRANCIS, LA CAPSULE, A VI BLEGNE, MANIERES DE GOUTS, LA FRITERIE, LE CLUB BLEU, Matériaux STEINS, SERGE WEGNEZ, LES ARCADES, Garage SPIRLET, Menuiserie DEMARCHE, Ent. DONNAY-MONAMI, DELTA SERVICES, ANIMAL LOISIR, Garage MECAPRO, Ets FERRARA & FILS, Maison GILSON, Ets SIMONIS, SPRL FAVRAY, BRUWIER DIDIER, PIZZA MAESTRO, PIZZA L'AZURIA, Coiffure CREATIF, l'Administration communale de Blegny, le service de la jeunesse de la province de Liège et BLEGNY INITIATIVES.

MERCI A TOUS

C' EST JUSTE MON AVIS par Jean Paul Reynders

Après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, Jean-François KAHN, rédacteur en chef du journal français «Marianne», titrait à la une : « Le retour des barbares ».

Le dictionnaire définit la barbarie de la manière suivante : cruauté, férocité, manque de civilisation, déshumanisation.

Sans vouloir être pessimiste, il faut constater que la barbarie a été présente de tous temps, aucune époque n'a été épargnée, ni aucun coin du monde.

De nos jours, la barbarie revêt des formes diverses et multiples, et ne se limite pas à la violence : la pauvreté, l'exclusion, le chômage, la solitude, sont autant de formes de barbarie, de déshumanisation, et elles peuvent atteindre chacun d'entre nous, à un moment de sa vie.

Cette barbarie peut nous amener à ce que je considère comme étant la déshumanisation ultime, à savoir l'individualisme forcené : «un seul être compte à mes yeux, moi, et uniquement moi ».

Cet individualisme personnel s'accompagne d'un autre mouvement qui pourrait, a priori, apparaître comme opposé, à savoir le communautarisme : l'individu se reconnaît dans un groupe dont il partage les valeurs ou les principes (race, religion, langue,...)

Ce communautarisme n'est qu'une autre forme d'individualisme puisqu'elle aboutit aux mêmes conséquences : seul le groupe compte et doit être protégé des menaces extérieures que peuvent représenter les autres groupes, d'où un repli identitaire.

Et c'est ainsi que réapparaissent les nationalismes et autres formes de totalitarismes.

Face à ce tableau fort peu réjouissant, que pouvons nous faire ?

Il n'y a pas de solution miracle.

Ce que je crois en tout cas, c'est qu'il nous faut, encore et toujours, nous ouvrir aux autres, jeter des ponts.

Outre cette action individuelle, il appartient à la politique de créer les conditions d'un mieux vivre et d'un mieux être pour tous, et lutter ainsi contre la barbarie de la déshumanisation.

Enfin, c'est juste mon avis.

BOIS DU BACSAY - VERDUN ! ?

J'ai lu dans «Blegny-Initiatives» du 23/02/2006 que le Bacsay, c'est Verdun!

Je me dois d'apporter les explications nécessaires à la bonne compréhension de ce chantier.

Ce bois, propriété communale de Blegny, est géré par la division Nature et Forêts. C'est l'article 1^{er} du code forestier du 19 décembre 1854 qui le veut ainsi (*Sont soumis au régime forestier les bois et forêts des communes...*).

Pour une bonne gestion d'un bois, lorsque les arbres arrivent à un certain âge, ils doivent être enlevés et remplacés par d'autres, sinon ils dépérissent et se brisent. D'ailleurs certains des peupliers coupés au Bacsay commencent à pourrir à la base.

C'est pourquoi, ces 144 arbres, arrivés à maturité, ont été marqués par des gardes forestiers de

la division Nature et Forêts. Ils ont ensuite été cubés (349 m³) et vendus pour la somme de 10.175 €, en vente publique le 3 octobre 2005.

L'exploitation de l'ensemble (grumes et houpes) du lot est prévue, par le cahier des charges, jusqu'au 28 février 2007. Après cette date, sur cette partie du bois il est prévu de replanter 400 frênes et 400 aulnes.

C'est comme cela, que la pérennité du bois sera assurée. Et concernant l'écologie, celle-ci sera mieux assurée car plus diversifiée.

Voilà, j'espère avoir répondu aux questions que certaines personnes se posent. S'il reste des zones d'ombre, on peut toujours me téléphoner au 0477 78 12 39 c'est avec plaisir que je vous répondrai.

Le garde forestier, OTTEN Marcel

Dji n' beûrè pus dèl bîre !

Ci n'est nin vrêye, savez ! Nèni sûr, d'jinme bin on bon vére di bîre, mins li cisse qui dji beuvé-ve volfi, c'est fini; Èl mi d'man'reût so li stoumak'. Vos savez bin li cisse qui dji vou dire. Li cisse qui va «délocaliser», li cisse qui vout aler la wice qui lès djins ovèrè a mitan pris. Nin po fé bahî l' pris d'on d'mèy savez, Nèni sûr, mins po fé éco pus d' bènèfices èt ecrâhî lès bousses di tos lès gros bonèts qui sont-st-al tièsse dèl société. Et tot lès cis qui vont pièd' leû plèce vochal, i pôront têter so leû deût...

«Délocalisation» ! Vola sûr on mot qu'on n' kinohève nin di m' djonne tims. Lès mèsse èstît bin binâhes dè trouver dèsvris qui savît fé 'n' saqwè d' leûs mins. Po l' djoû d'ouy, on rimplace lès-omes par dèsv machines, i-n'a pus qu'a

tchôkî so on boton. Adon on n'a pus mèzâhe d'ovris sincieus èt on fêt fé l'ovrèdje à lon. Enn' a-t-on d'dja sèrè dèsv fabrikes èt dèsv-ouhènes è nosse Walon'rèye po l'z'aler d'drovi à lon payis, la wice qui lès djins crèvèt d' mizère èt sont bin oblidijs d'ovrer po 'n' crosse di pan.

Awè, èlle èst bèle nosse sôciété wice qui lès ritches sont todi èvôye pus ritches èt lè pôves todi pus pôves.

Alè, minme si c'è-st-ine bîre d'ome, dji n' beûrè pus d'cisse bîre-la... Lès-omes savèt poqwè ! I-n-a dèsv-ôtes bîres, èdon, qui sont -st-ossi bones èt qui d'manèt èl Walon'rèye.

Fez come mi... si v's èstèz dèsv-omes !

Gérard Wislez

Priyre po nos minisses

(A la façon de Georges Brassens, sur l'air de sa «Chanson pour l'Auvergnat»)

Ell' èst por vos cisse tchanson-la
Vos nos minisses qui sins rat'na
Nos promètèt pus d'boûr qui d'pan
Tot prindant dèsv-èrs triyonfants.
V'la dèsv-annèyes qui vos nos d'hez
Qu'î-n-àrè d' l'ovrèdje tos costés.
Lès deûs cints mèye posses promètou
On n'èlz' a co jamây vèyou.
Arèstèz dèsv-trafficoter
I-n-a todi ot'tant d'chômeûrs
Et lès-ouhènes qu'on sère asteûre
V's n'avez rin fêt po l'zès sâver.
Vos nos minisses qwand vos moûr'rez,
Qui v's-àrez fini dè boûrder
Qwand vos f'rez vosse dièrin soglot,
Dji prèye'rè por vos !

Ell' èst por vos cisse tchanson-la
Nos Minisses qui fêt l'fâ-djudas,
Nos députés, nos sénateûrs,
Nos-èchevins èt nos mayeûrs.
Vos qui d'vrit-èsse dèsv-omes d'adreût,
Vos n'èstèz qui dèsv-mâhonteûs
Qui n'ricwèrèt, èt sins nole honte,
Qu'a s'rimplit lès potches so nosse compte.
On pinsève qu'après lès treûs Guy
Mutwèt bin qui v's-ârîz compris,
Mins asteûre c'èst treûs èchevins
Qu'on volou goster dèsv pots d'vin.
Ni comptez pus qui dji prèye'rè
Qwand c'èst qui l' Bon Diu vis r'hok'rè
Qu'î v' pûnihe come vos l' mèrit'rez
Qwand v's-àrez d'hoté !

Gérard Wislez



Les communions arrivent

EASTPAK
Built to Resist™

kipling

Venez nous rendre visite
pour déposer votre liste

Marie-Paule GOESSENS

et son équipe sont à
votre service pour vous
proposer mille et une
suggestions.



CONDITIONS SPECIALES A VOIR EN NOTRE MAGASIN A DALHEM

GRAND-ROUTE VISE - BARCHON

Tél. 04 379 28 91

Dixième concert vocal à Trembleur : un succès.

C'est le samedi 25 mars que la chorale interparoissiale de Blegny donnait son dixième concert vocal encadrant les chanteuses et chanteurs de l'école classique de Madame Mady Urbain. Alternativement, Paul Paggen et Barthélemy Guyot conduisirent leur troupe dans des exécutions variées allant de Mozart à un chant du film «Les Choristes»

Les élèves de Madame Urbain présentèrent un répertoire classique mais tout aussi varié allant de l'opérette aux mélodies des grands maîtres.

Chorale et solistes s'unirent pour clôturer le concert par le chœur des esclaves extrait de Nabucco de Verdi.

Au dire de tous, cette soirée fut un véritable succès et chacun se réjouit de remettre cela l'année prochaine.

G. Guyot.



La chorale interparoissiale dirigée ici par Paul Paggen.

Ma Mère

Ton cœur me façonnait jour après jour
alors que je n'étais qu'un rêve,
un rêve inouï murmuré sur tes lèvres
à la dérobée, comme un secret d'amour.

Chair de ta chair, sang de ton sang
j'ai surgi de toi comme un nouveau printemps
pour apaiser les larmes de ta détresse
et t'apporter ta seule richesse.

Auprès de toi, tout contre toi j'ai grandi,
tu m'as fait en ton cœur tendre et meurtri
une place de petite reine
qui jamais ne devrait avoir de peine.

J'étais ta fleur, ton trésor, ta beauté,
tu as connu l'extase de ce don merveilleux
en caressant mes cheveux, en te perdant dans
mes yeux.
J'étais ton enfant, j'étais à toi et tu m'adorais.

Devenue femme à mon tour
j'ai appris dans chaque détour
à côtoyer sans l'appriivoiser jamais
cette souffrance que je connais bien désormais.

Tandis que tes cheveux de plus en plus blancs
voyaient naître et grandir mes fils.
tu ne cessais de tout partager de ma vie.
A deux nous n'étions qu'une seule maman.

Aujourd'hui que tu es retournée là-bas
dans ce grand jardin où j'irai auprès de toi,
tu me laisses comme une empreinte
cette blessure
dont nul au monde ne connaît la mesure.

Comme je voudrais que tu sois là encore
pour te dire mille choses oubliées
pour te raconter cette tendresse cachée
derrière ce mur que la mort a dressé!

Je suis toi, tu es moi pour l'éternité,
nous ne pouvons nous voir ni nous entendre
mais nos âmes restent complices en vérité.
Dieu seul, dans son amour,
peut tout nous rendre.

Lucy Toscan

Carnets Blegnytois

Naissances :

Le 11 février 2006 : Matéo, chez M. et Mme Scalco-Van Espen, de Blegny.
 Le 12 février 2006 : Raphaël, chez M. et Mme Colson-Montoisy, de Saive.
 Le 17 février 2006 : Arnaud, chez M. et Mme Guissart-Léonard, de Barchon.
 Le 20 février 2006 : Tanguy, chez M. et Mme Noirfalise-Magnette, de Saive.
 Le 23 février 2006 : Pauline, chez M. et Mme Foidmont-Tilkin, de Saive.
 Le 24 février 2006 : Emile, chez M. et Mme Cuvelier-Poncin, de Blegny.
 Le 25 février 2006 : Loïc, chez M. et Mme Fortemps-Belsö, de Barchon.
 Le 26 février 2006 : Flavie, chez M. et Mme Wojas-Gobbi, de Blegny.
 Le 27 février 2006 : Alice, chez M. et Mme Hogge-Nangniot, de Mortier.
 Le 13 mars 2006 : Pasqualine, chez M. et Mme Liégeois-Cuyper, de Blegny.
 Le 18 mars 2006 : Raphaël, chez M. et Mme Bruwier-Grefe, de Blegny.
 Le 20 mars 2006 : Thibault, chez M. et Mme Soquette-Jeuris, de Saive.

Mariages :

Le 11 mars 2006 : Berly Vincent et Tonka Muriel, de saint-Remy.
 Le 18 mars 2006 : Babouhoun Ali et Polard Ingrid, de Saint-Remy.
 Le 25 mars 2006 : Di Chiara Fabian et Romano Stéphanie, de Blegny.
Décès :
 Le 8 février 2006 : Martin Célia, de Blegny.
 Le 7 mars 2006 : Perée Joseph, veuf Adam Marie, de Barchon.
 Le 7 mars 2006 : Dubois Maria, veuve Layon Jean, de Saive.
 Le 10 mars 2006 : Debey Elisabeth, veuve Orban Emile, de Saive.
 Le 17 mars 2006 : Prégardien Joseph, veuf Van Belle Marguerite, de Saint-Remy.
 Le 22 mars 2006 : Ancion Marie-Jeanne, veuve Dehareng André, de Saint-Remy.
 Le 22 mars 2006 : Smets Marie, veuve Duysens Jean, de Mortier.
 Le 24 mars 2006 : Di Marino Marietta, épouse Guiseppa Carapella, de Blegny.
 Le 26 mars 2006 : Grandjean Joséphine, veuve Francotte Henri, de Blegny.



Ouvre un compte à vue
chez AXA et reçois
ton âge en euros.

Uniquement si tu es âgé de 12 à 25 ans et que tu ouvres un compte à vue pour la première fois entre le 01/04/05 et le 30/06/05.

Règlement disponible dans notre agence ou sur www.axa.be

Un nouveau local pour les «Peûres»



La Confrérie des Peûres di Sint-R'Mey a inauguré son nouveau local sis dans les locaux de l'ancienne Maison Communale, Voie du Pont à Saint-Remy le samedi 1^{er} avril. Après un bref discours d'accueil et d'inauguration, tous les invités ont pu visiter le nouveau local. Cette visite fut suivie du verre de l'amitié et l'ouverture du bar.

N'étant pas racistes, les Peûres avaient invité

pour préparer le repas la Confrérie dèl fricassèye às pomes de Warsage.

Voilà enfin un local digne d'un beau fleuron de l'Union des confréries folkloriques de la Province de Liège.

G. Guyot.

Les enfants du P.P.P. : opération «Poires propres»



L'Echevine des Affaires sociales, Madame Myriam ABAD-PERICK, et son équipe éducative du Plan de Prévention de Proximité (P.P.P.) ont entrepris une nouvelle action civique et éducative avec l'Atelier des enfants 6-12 ans de la Maison de Quartier de Blegny.

Une initiative écologique qui a eu lieu le mercredi après-midi du 29 mars, en collaboration avec la Confrérie des Poires de Saint-Remy, dans le cadre de l'opération «Poires propres».

En effet, au cours de cette après-midi, pas moins d'une dizaine de gros sacs poubelles, remplis de détritus, ont été ramassés par ces jeunes «citoyens en herbes» dans les rues et chemins de Saint-Remy.

Ainsi, cette opération est une véritable action préventive de sensibilisation à l'environnement local (et donc communal !). Elle a permis une véritable prise de conscience chez ces «bambins» qui disent eux-mêmes: «Eh bien ! Maintenant, je réfléchirais à deux fois avant de jeter mes papiers ou une cannette par terre, c'est sale et c'est épuisant à ramasser...»

BAR Michel, chef de projet.

Quel âge avez-vous ?

Nouvelle petite philosophie

par Albert Jacquard et Huguette Planes
 Il ne faut pas confondre, comme l'indiquait déjà Bergson, le temps et la durée.

Oui. Une des leçons de la théorie de la relativité, dont Einstein a montré le caractère réaliste, est que le temps ne s'écoule pas de la même façon pour tous les observateurs. Il suffit de bouger par rapport à un événement pour que sa durée soit plus longue; il suffit de s'approcher d'un objet massif pour que le rythme d'un pendule se ralentisse. Il est donc plus conforme à la réalité des processus observés de ne pas parler du temps comme d'un absolu mais de se référer à des temps personnels définis par les horloges de chacun. Ce qui nécessite quelques transformations de nos habitudes intellectuelles. Un exemple est fourni par la prise au sérieux d'un constat fait par les psychologues : la sensation ressentie par notre organisme n'est pas proportionnelle à l'intensité de la cause qui l'a provoquée, mais au logarithme de cette intensité.

Cela mérite une petite explication.

Expliquons-nous : augmenter de 10 grammes un poids de 100 grammes provoque la même sensation que d'ajouter un poids de 20 grammes à un poids de 200 grammes. En effet, dans les deux cas, l'ajout est de 10 %. Et c'est ce pourcentage de variation qui est perçu, phénomène que le mathématicien traduit en prenant pour échelle de mesure le logarithme de l'intensité.

Mais peut-on étendre ce constat à la sensation de la durée?

Cela est loin d'être absurde : une année vécue à dix ans donne la même impression de durée que six années à soixante ans, car le pourcentage d'augmentation est le même. Il serait en fait raisonnable de définir l'âge comme le logarithme du nombre des années, soit 1 à dix ans; 1,8 à soixante-dix ans; 2 à cent ans (car : $\log 100 = \log 10^2 = 2$). Ce qui permet de comprendre un fait important : un enfant de dix ans a vécu «intérieurement» la moitié de ce qu'il aura vécu lorsqu'il sera centenaire.

N'est-ce pas un simple artifice mathématique ?

Absolument pas. Je crois que c'est la mesure lucide du rythme des événements qui se succèdent en nous. En tenir compte nous permet d'adopter une meilleure échelle de référence lorsque nous évoquons la jeunesse et la vieillesse.

Quel âge avez-vous alors ?

Je réponds à votre question en disant que le logarithme de mon âge est de 1,88 (± 78 ans). Remarquez que celui d'une jeune fille de dix-huit ans est de 1,25; l'écart n'est que de 50 %. Je n'ai donc pas quatre fois son âge, mais seulement moitié plus, ce qui n'est pas sans conséquence pour mon regard sur les autres et sur moi.

Le petit coin des poètes

La vie des arbres

Un arbrisseau tout jeune
 Tout neuf à peine sorti de sa graine.
 Une feuille fébrile qui tente déjà
 D'atteindre le soleil.
 Il se met sur la pointe de ses racines
 Pour gagner quelques millimètres
 Et tente déjà la naissance d'une petite fleur
 Juste pour voir si c'est possible pour prévoir.
 Il se voit déjà si grand, fort et fier,
 Et se fourvoie dans ses nouvelles feuilles
 Toutes fraîches du matin
 Et déjà menacées par les brûlures du soleil.
 Parlons en, du soleil
 Le grand chêne se souvient que dans le temps
 Il ne brûlait pas si souvent,
 Que dans le temps
 Les arbres dansaient avec lui,
 Sans peur d'être blessés
 Sans crainte de ne plus pouvoir respirer.

Les arbrisseaux, sont ambitieux
 Il n'y connaissent rien à la vie
 Mais se voient dans dix ou vingt ans
 Amassant les saisons comme autant de fortune
 Etre plus grand que le hêtre qui a grandi
 Dans la forêt d'à côté. Etre fort,
 Plus malin que le pin mitoyen
 qu'un jour on vint couper
 car il gênait le voisin.
 Alors que lui il n'avait pas choisi
 Où grandir.
 Quand on est un arbre
 On grandit ou on tombe.
 Quand on est un arbre
 On ne préside pas à la destinée de sa vie
 Tout ce qu'on a c'est de la volonté
 Et de l'ambition
 Le reste n'est que dépendance.

Finalement, n'avons-nous tous pas
 L'esprit un peu arbre? Damien Poumay

Funérailles **REMACLE**

Organisation complète de funérailles

Toutes formalités - Rapatriement - service jour/nuit

✓ **Funérariums à Blegny** : rue Entre-deux-Villes, 79
à Saive : rue Champ du Pihot, 49

✓ **Service également partout à domicile.**

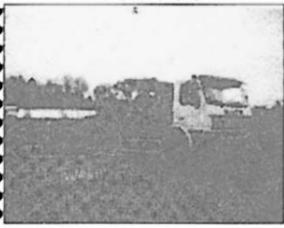
✓ **Bureau** : rue de Fafchamps, 3 à 4670 Blegny

Tél. jour & nuit **04 387 46 21**

✓ **Plaques funéraires personnalisées et photos pour monument**

Lacroix Jean

Matériaux
Mazout



Rue Lieutenant Jungling, 12 4671 BARCHON
Tél. : 04/387.43.99 - Fax 04/387.72.68

P. HOETERS S.P.R.L.

17A, rue Sur les Heids, 17A 4671 SAIVE
Privé 04 362 57 88 Atelier : 04 387 48 88
Zoning industriel de Barchon

TOUTE MENUISERIE DU BATIMENT

Châssis bois - PVC - Alu - Mini-volet
Portes intérieures - Portes coupe-feu

En cas d'absence : 04 362 81 50

POELERIE QUINCAILLERIE DENOOZ

12, rue de la Station - 4670 BLEGNY TÉL. 04/387 40 18

RAMONAGE CHEMINÉES
ENTRETIEN ET REGLAGE
DE CHAUDIÈRES
OUTILLAGES METABO

weber

Dépôt
SHELL
Gaz

Shell GAS

Electrique
à p. de **90 €**



Essence
à p. de **259 €**

Technicien agréé

EFEL - SOMY - CINEY



A partir de
665 €

ARTICLES MENAGES - CADEAUX
Foyers : à mazout, au gaz, charbon et bois

Le vétérinaire Arnaud DEMONCEAU médecine et chirurgie petits et grands animaux

se tient désormais à votre disposition aux n° de tél. suivants :

Fixe : 04 370 00 25
GSM 0478 301 312

Rue Parfondvaux, 111 à 4671 SAIVE

Consultations de 14 h à 15 h 30 du lundi au vendredi
et tous les jours sur rendez-vous (samedi y compris)
au cabinet et à domicile

La garde est assurée 24 h/24 et 7 j/7 en collaboration



RYAVEC & Fils s.c.

• ASSURANCES
• CREDITS HYPOTHECAIRES

• IMMOBILIER
• GESTIONS

Rue de la Station, 44 - 4670 BLEGNY

Tél. 04 387 45 41 - Fax 04 387 43 98

e-mail : jeanyves.ryavec@ryavec.be



Bâtir ensemble votre rêve, est notre vœux pour 2006



- Un crédit hypothécaire à des conditions époustouflantes ;
- -10 % sur votre assurance décès ;
- Des réductions incroyables en assurances incendie Etc etc



**L'assureur et banquier
à votre écoute**

Vu et lu sur www.blegny.org



Un nouveau succès pour le marché de printemps

Pour sa 3^e édition, le marché de printemps organisé par les institutrices et enfants de l'école maternelle St Joseph de Blegny a encore rencontré un vif succès.

C'est ce dimanche 19 mars que parents et enfants s'étaient donné rendez-vous dans les classes de l'école libre St Joseph à Blegny pour venir admirer les créations des chers bambins.

Guidés par une créativité hors du commun de la part de leurs institutrices, les petits bouts de maternelle ont réalisé de superbes chef-d'œuvres que personne n'oserait appeler «bricolage» tel le souci du détail et de la perfection étaient présents sur chaque réalisation : sets de table, oies, vases, paniers fleuris, boîtes à mouchoirs, coccinelles, chenilles, nids de Pâques... le tout dans un décor de printemps! Il y en avait vraiment pour tous les goûts.

L'après-midi était également agrémenté de jeux traditionnels qui font la joie des enfants : pêche aux canards et aux trésors, jeu de massacre,...

Bon nombre de parents avaient également contribué à la réussite de cet après-midi en réalisant de nombreuses collations «maison» ; gâteaux de toutes sortes, crèmes, crêpes... ont fait le bonheur des petits... mais aussi des grands !!

Et c'est avec beaucoup de fierté que les enfants sont rentrés chez eux, avec en dessous des bras, leurs réalisations de ce trimestre.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette après-midi festive et particulièrement aux enseignants chez qui énergie et créativité sont à mettre en exergue.

Isabelle et Eric Wislez-Smal

Qu'il court - Qu'il nage - Qu'il vole
Son bien-être passe par chez nous !



Heures d'ouverture :
tous les jours de 8 h 30 à 18 h 30 - Fermé le jeudi

Ouvert le dimanche de 8 h 30 à 16 h

SERVICE - PRIX - QUALITE

TOILETTAGE
à partir de **20 €**
TOUT POUR VOS ETANGS

Grand choix de :

chiots + chatons + rongeurs
Prix promo permanents dans nos cages



10, rue Frumhy
4671 Barchon

Tél. 04 362 61 68
Fax 04 377 63 36

Blegny

La Royale Entente Blegnytoise vous invite le

LUNDI 1^{er} MAI à 14 h 30
à son

**TOURNOI DE
WHIST**

organisé à la buvette du foot (derrière Blegny-Mine)

Tables fumeurs et non-fumeurs ainsi que Joueurs Occasionnels

P.A.F. : 7 €.

Nombreux lots de valeur.

Organisateur : Clerdent Alphonse 04 387 64 01